



*Cellule de Suivi du Programme de  
Lutte contre Pauvreté (CSPLP)*

**Programme de sensibilisation et renforcement des capacités de la  
société civile «collectif de la société civile»**

**Compte rendu de la réunion du collectif des OSC dans le cadre du DSRP du 19 Mars 2002**

**Date** : Mardi 19 mars 2002 à Dakar

**Lieu** : CONGAD

**Président de séance** : Babacar DIOP Buuba

Feuille de présence en annexe

Le président de séance a ouvert la réunion par une brève introduction et un amendement du projet de l'ordre du jour qui se présente en définitive comme suit :

1. - Restitution et validation du rapport de l'atelier national de concertation de la société civile tenu le 16 janvier 2002 à Dakar.

- Démarches auprès des autorités compétentes pour notifier-les résultats de l'atelier.

2. Informations générales

**I. RESTITUTION / VALIDATION DU RAPPORT DE L'ATELIER**

Après le tour de table qui a permis aux participants de se présenter, le Secrétaire Exécutif du Collectif a campé le contexte de la réunion par un bref historique du processus.

Le modérateur de l'atelier a ensuite présenté à l'assistance un résumé du rapport de l'atelier.

Le tour de table qui a suivi a permis aux participants de rentrer de plain-pied dans les débats lesquels ont tourné essentiellement autour des points ci-après :

- a. **Sur la forme**, plusieurs remarques ont été formulées. Il s'agit pour l'essentiel de coquilles et de reformulations à faire pour des besoins de clarté du texte.
- b. **Sur le fond**, la plupart des remarques appuient les conclusions / recommandations de l'atelier. Cependant, les points suivants ont fait l'objet de discussions plus approfondies qui ont débouché sur les consensus ci-après :
  1. Il convient de mettre en exergue dans le rapport, l'atmosphère de travail et la grande mobilisation qui ont prévalu au cours de l'atelier.
  2. La question du genre doit être renforcée dans le DSRP. Il s'agit d'aller au-delà de la notion de « principe directeur » suggérée dans le rapport et d'en faire un véritable axe d'intervention qui met en exergue le rôle et la place des femmes dans la lutte contre la pauvreté. En un mot, il s'agit d'opérationnaliser le concept du genre dans le DSRP.
  3. La question du schéma institutionnel dans la mise en œuvre (page 29 à 30) doit se limiter à déterminer les fonctions et non les organes. Elle ne sera pas évoquée dans les conclusions / recommandations. A noter toutefois que les propositions faites correspondent bien au travail de la commission.

4. Une différenciation doit être faite entre le rôle de l'Etat et celui de la société civile, même si les deux entités doivent évoluer dans le cadre d'un partenariat.
5. Les Comités régionaux doivent être présidés par les élus locaux et non par les représentants du Gouvernement Central pour ne pas saper les bases de la décentralisation.
6. Il convient d'assouplir les critères de passation de marché pour l'exécution des programmes du DSRP afin de permettre aux opérateurs d'accéder aux marchés.
7. En ce qui concerne les statistiques et plus précisément le taux d'alphabétisation, il est souhaitable de fournir plus de détails sur les chiffres en faisant la différence de méthodologie entre les données issues des enquêtes et celles des services techniques de l'administration.
8. A la page 26, il convient de préciser que le DSRP n'a pas fait état d'une quelconque corruption de l'administration à hauteur de 94,5 %. Il s'agit là d'une mauvaise interprétation. En effet, le document parle plutôt d'un « taux de 94,5 % des ménages qui pense que si l'Etat arrive à rompre avec la corruption qui sévit dans le pays, il arrivera à améliorer substantiellement les conditions de vie des populations ».

Cette précision étant faite, il a été retenu le principe que les résultats de recherche et les statistiques issues des enquêtes peuvent être divulgués quelle que soit leur sensibilité. L'essentiel est de préciser les sources.

9. A la page 26 au dernier paragraphe « la société civile ne doit pas s'opposer à l'Etat, mais devenir un partenaire de ce dernier ». Cette phrase doit être reformulée car au besoin la Société Civile peut s'opposer à l'Etat tout en maintenant des liens de partenariat.
10. La place de l'intégration économique africaine doit être approfondie dans le rapport car la société civile doit s'impliquer de manière beaucoup plus pragmatique dans le processus d'intégration.

Par ailleurs, la situation de l'Afrique dans le monde ne doit pas être occultée dans le rapport, notamment en ce qui concerne les conflits, la fixation des prix des matières premières par les pays riches, l'endettement etc.

11. A la fin des conclusions / recommandations, mettre l'accent sur la nécessité d'approfondir les débats sur les questions suivantes :
  - La mise en œuvre, notamment le rôle et la place de la société civile;
  - L'agriculture, notamment les propositions de la société civile;
  - Le suivi de la stratégie

**c. Remarques d'ordre général / clarifications:**

- Le retard accusé pour l'organisation de la restitution est lié à la difficulté de réunir tous les acteurs, compte tenu des engagements des uns et des autres. Ce qui a entraîné plusieurs fois, le report de la restitution.

De ce point de vue, des appréhensions ont été notées quant au retard probable de la notification des observations de la société civile aux autorités compétentes du DSRP.

A ce propos, le représentant du comité technique du DSRP a rassuré l'assistance sur la prise en compte par anticipation de certaines conclusions / recommandations essentielles de la société civile dans la mesure où le rapport provisoire de l'atelier est parvenu au comité technique aux lendemains de la tenue de la rencontre.

La dernière version du DSRP a été remise au Secrétaire Exécutif du Collectif.

Les éléments intégrés dans le document pour prendre en compte la dimension « Genre » ont été restitués à l'assistance et il a été demandé aux organisations de la société civile de formuler leurs observations dans les meilleurs délais.

Pour la finalisation du DSRP, le représentant du comité technique du DSRP a indiqué que seules des précisions, clarifications qui ne remettent pas en cause les options stratégiques du DSRP peuvent être intégrées dans le document

#### d. Conclusions

Aux termes de la réunion, les participants se sont félicités de la réussite de l'atelier et de la bonne qualité du rapport y afférant qui, de surcroît, retrace de façon fidèle l'esprit et la lettre des travaux.

Par ailleurs les mesures et propositions ci-après ont été adoptées :

- ❖ L'organisation des assises de la société civile.
- ❖ La relecture du DSRP par les femmes, en vue d'améliorer la question du genre. A ce titre, il a été proposé la tenue d'un atelier sur le DSRP uniquement consacré au genre.
- ❖ Une meilleure implication des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre du DSRP surtout en ce qui concerne l'agriculture.

Compte tenu du fait que les propositions du rapport de l'atelier qui confirment les options stratégiques notamment le rôle de l'agriculture vont au-delà des propositions du DSRP, il est opportun d'organiser une table ronde fortement médiatisée regroupant la société civile, l'Etat et les bailleurs de fonds en vue de débattre ces questions en profondeur.

Pour la mise en œuvre du DSRP, le document annonce des principes et définit des fonctions sur lesquels il y a un consensus mais il reste à définir dans les détails les rôles respectifs des acteurs et les organes opérationnels. A ce titre, il est proposé d'organiser un atelier de la société civile sur la mise en œuvre afin de décliner les principes retenus.

- Les thèmes de discussion ci-après ont été également proposés :
  - Des ateliers sectoriels sur la paysannerie, les handicapés, les femmes, l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur.
  - L'exploitation des études sur la pauvreté et en faire la restitution à la base
- Le rapport sera finalisé par le modérateur avec le concours du Secrétaire Exécutif du Collectif.
- Le collectif transmettra aux autorités compétentes du DSRP, à la GTZ et aux principaux partenaires les éléments suivants :
  - Les conclusions / recommandations de l'atelier
  - Le rapport final au complet
  - Le présent compte rendu de la réunion de restitution et de validation
  - Le listing des rencontres thématiques.

En conclusion, le président de séance a tenu à préciser le rôle de la société civile qui consiste à être « acteurs et modérateur » mais aussi « miroir », c'est à dire avoir la liberté de se prononcer et de dire ce qui marche ou pas, respectant ainsi la vérité qui est celle des faits.

Par conséquent, la société civile, tout en s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat agissant, jouera pleinement son rôle d'animateur et de sentinelle, notamment, dans tout le processus du DSRP.

La Directrice de la GTZ a, pour sa part, noté avec satisfaction l'important résultat atteint par l'atelier en si peu de temps.

Tout en reconnaissant l'immensité de la tâche d'unification de la société civile dans la lutte contre la pauvreté, elle a exhorté celle-ci à persévérer dans l'effort. En effet selon Madame SCHULZ, c'est précisément parce que la tâche est difficile et délicate qu'il faut aller de l'avant pour atteindre des résultats de plus en plus importants. Pour ce faire, le collectif peut compter sur le soutien de la GTZ.

## II. INFORMATIONS

- ✚ Une ONG internationale dénommée « Action AID » basée en Gambie tient depuis hier ses assises à Dakar. Elle intervient au Sénégal dans la lutte contre la pauvreté au niveau de la communauté rurale de Dioosong dans le département de Foundiougne.
- ✚ Le Directeur de AIDE TRANSPARENCE a informé l'assemblée sur l'initiative de son organisation visant à réaliser une étude sur le processus du DSRP.

En effet, selon Monsieur SY, son organisation a adopté une démarche différente de celle du collectif. Cette approche pourrait déboucher sur un rejet du DSRP par la portion de la société civile impliquée dans cette dynamique.

Il préconise par ailleurs, l'organisation des Etats généraux de la société civile en vue de définir les rôles et responsabilités de chacun.

Le Président de séance a précisé que la société civile est engagée dans un long processus de participation au développement qui ne date pas d'aujourd'hui et qui se consolide lentement mais sûrement avec le temps. A cet effet, le CONGAD par exemple se propose d'organiser incessamment les assises de la société civile.

Les participants ont noté enfin que les démarches au sein de la société civile peuvent être différentes, ce qui reflète une diversité qui, du reste, est source de richesse. Cependant, la société civile doit maintenir sa cohésion qui fait sa force et éviter la dispersion de ses efforts par la multiplication des cadres de concertation redondants.

- ✚ Le secrétariat permanent du DSRP a fourni des informations sur l'état d'avancement du DSRP.
- ✚ La GTZ a informé d'une rencontre prévue à Berlin du 13 au 16 mai 2002 sur le processus du DSRP. Il y aura 2 ou 3 participants par pays. L'invitation reçue par le CONGAD concerne les acteurs de la société civile. Cela fera l'objet d'une concertation. Une restitution sera organisée au retour des personnes impliquées.

Les informations sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

[www.poverty-conference.de](http://www.poverty-conference.de)

- ❖ Le collectif prendra des initiatives pour organiser des rencontres régionales et sous-régionales de la société civile sur le DSRP.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance à 12h 15'.

Fait à Dakar le 19 mars 2002

**Le Rapporteur**

**Fassory DIAWARA**

## LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PRENOMS ET NOM	ORGANISATION
1	Awa Dianor KA	<b>CSCO / PELP / MDSSN</b>
2	Wendy PHILLIPS	World Vision
3	Alpha Oumar DIALLO	CNTS
4	Cheikh SECK	GTZ / MEF
5	Abdoulaye SANE	OCRV
6	Edouard thomas DIEME	A.N.H.M.S
7	Mamadou Assane NIANG	SP / DSRP
8	Ibrahima DIA	SP / DSRP
9	Sékel GNING	CNTS
10	Khady Fall TALL	AFAO Sénégal
11	Astou Fall NIANG	FAFS
12	Ali Guèye NDIAYE	CNCR / Fénagie pêche
13	Moussa LO	ASEAPE
14	Adji Fatou NDIAYE	CONGAD
15	Amacodou NDIAYE	Cabinet EMAP – SARL
16	Georg SCHÄFER	GTZ / MEF
17	Bernadette SCHULZ	GTZ
18	Fassory DIAWARA	Collectif des OSC
19	Hélène Rama NIANG	CONGAD
20	Babacar DIOP Buuba	CONGAD
21	Moussa BA	SIC
22	Ramatoulaye NDIAYE	Réseau Siggil Jigenn
23	HABIB SY	AIDE TRANSPARENCE
24	Aminata WADE	AFEE
25	Abdoulaye GAYE	UDEN
26	Sékhou Oumar SENGHOR	SNTF / CSA
27	Ousmane KA	CSCO / PLCP / MDSSN
28	Mamadou DOUMBOUYA	CSA

### Rapport de l'atelier d'échanges sur le DSRP



## **Rapport de Synthèse**

Modérateur : Daouda Ndiaye

**Sicap Amitié 1 villa n° 3029 - BP : 4109 - Tél : (221) 824.90.60 - Fax : (221) 824.44.13 - E-mail : Congad.raf95@sentoo.sn - Dakar/SENEGAL**

### **LISTE DE SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ACDI</b>	Agence Canadienne de Développement International
<b>CNTS</b>	Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>FAFS</b>	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>QUID</b>	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement
<b>UNACOIS</b>	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal
<b>ESP</b>	Enquête Sur les Priorités
<b>ESAM</b>	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
<b>ENDA</b>	Environnement Développement en Afrique

## **1. INTRODUCTION**

### **1.1 Contexte et objectifs de l'atelier**

La Société Civile est engagée dans le processus du développement participatif aux côtés d'autres acteurs, à savoir le secteur public, le secteur privé et les partenaires au développement.

A ce titre, la Société Civile s'organise de plus en plus pour s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté dans le but d'influer sur les politiques et de s'assurer de leur impact positif sur les populations bénéficiaires.

A cet effet, la Cellule Nationale de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance et la Lutte Contre la Pauvreté et le Collectif des Organisations de la Société Civile (OSC) dans le DSRP ont été créées par leurs membres pour assurer une participation de qualité de la Société Civile. Il s'agit de mettre en exergue le rôle

d'interface de la Société Civile entre les acteurs du développement dans le cadre de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté.

C'est ainsi que la Cellule Nationale et le Collectif prennent régulièrement contact avec les autres acteurs en vue d'organiser la concertation, le dialogue social et politique.

C'est dans ce contexte que le contact a été pris avec les partenaires canadiens et le Comité Technique en vue de vulgariser le DSRP, d'échanger les expériences et de poser les jalons d'une collaboration plus intense dans le cadre du processus global des politiques et stratégies de développement et plus précisément dans le cadre du DSRP et du NEPAD.

L'atelier tenu à cet effet le mercredi 22 mai 2002 dans la salle de conférence du Centre de Formation du Ministère de l'Équipement et des Transports, 12 route du front de terre à Dakar, a eu pour objectif principal "d'organiser une rencontre entre la Société Civile, les Institutions de la Coopération Canadienne et le Comité Technique du DSRP dans le cadre du processus d'élaboration, de vulgarisation et de mise en œuvre du DSRP."

Il s'est agi plus spécifiquement :

- d'informer les participants sur la stratégie du DSRP ;
- de présenter l'état d'avancement du processus du DSRP ;
- de dégager les points de convergence entre le NEPAD et le DSRP ;
- d'impulser le partenariat entre la Cellule Nationale de la Société Civile, les Institutions de la Coopération Canadienne et le Comité Technique du DSRP.

Au regard de ces objectifs, l'agenda retenu (voir en annexe) a permis d'aborder deux points essentiels, à savoir :

- une présentation du DSRP et son articulation avec le NEPAD suivie de discussions ;
- un échange fructueux sur les possibilités de collaboration dans le cadre d'un partenariat entre la Cellule Nationale et les Institutions de la Coopération Canadienne.

## **1.2 Déroulement des travaux**

Introduisant les travaux, le coordonnateur de la Cellule Nationale, Monsieur Fassory Diawara a situé l'atelier dans son contexte (voir termes de référence en annexe) et rappelé les objectifs visés à travers cette rencontre.

Après avoir remercié les partenaires canadiens et les participants d'avoir répondu favorablement à l'invitation, il a laissé la parole à Monsieur Guy Mercier, chef de la coopération à l'Ambassade du Canada à Dakar qui s'est d'abord félicité de la tenue d'une telle rencontre qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la concertation nécessaire entre acteurs impliqués dans le processus du DSRP.

Il dira que la rencontre offre à la Coopération Canadienne l'occasion de s'informer d'avantage sur le DSRP et d'évaluer les possibilités d'appui qui s'offrent à ses différentes institutions dans les domaines et axes identifiés.

Il a saisi l'occasion pour faire une brève présentation de la Coopération Canadienne dont les axes d'intervention sont parfaitement en phase avec les options stratégiques dégagées dans le NEPAD, le DSRP et le 10<sup>ème</sup> Plan de Développement Economique et Social (PDES). En effet l'intervention de la Coopération Canadienne au Sénégal se fait essentiellement dans des domaines tels que, la Santé, l'Éducation, la

Décentralisation (à travers un fonds spécial d'aide à la décentralisation), le renforcement de la productivité des systèmes productifs (production agricole par l'accès aux ressources financières, le renforcement des capacités des organisations paysannes), l'accès à l'eau potable et la gestion des ressources naturelles.

La réduction des disparités entre les sexes ainsi que la promotion et le renforcement de la dynamique de l'intégration régionale constituent également des domaines prioritaires de la Coopération Canadienne.

Les interventions dans ces différents domaines se font par le biais de divers fonds existants qui constituent des moyens disponibles à travers lesquels des appuis peuvent être envisagés.

Concernant la mise en œuvre du DSRP, il a été noté que la Société Civile peut jouer un rôle très important de "sonnette d'alarme" et de mobilisatrice d'opinion afin de garantir la transparence souhaitée dans la gestion des fonds. Cela est d'autant plus important que dans le DSRP, le NEPAD et le 10<sup>e</sup> Plan, il est beaucoup question de prise en charge locale, d'engagement, de bonne gouvernance et de gouvernance locale.

Suite à cela, le DSRP a été présenté par deux membres du Comité Technique : Monsieur Thierno Seydou Niane, Coordonnateur de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte Contre la Pauvreté au Ministère de l'Economie et des Finances et Monsieur Mayacine Camara du secrétariat permanent du DSRP.

## **2. RESULTATS DE L'ATELIER**

### **2.1 Présentation du DSRP**

L'exposé a d'abord relaté le processus d'élaboration du DSRP avant de dégager les grandes lignes de son contenu.

#### **Le processus d'élaboration**

Le document présenté à l'atelier est la dernière version du DSRP qui a démarré par la mise sur pied d'un Comité Technique de Formulation qui a rédigé des termes de référence pour l'élaboration du document de diagnostic utilisé comme base de travail lors du séminaire de lancement qui a consacré le démarrage effectif du processus participatif de concertation autour du DSRP.

Sur la base des travaux des groupes thématiques constitués, des résultats des enquêtes de perception, des consultations régionales et de l'enquête ESAM II, une première version du DSRP a été élaborée et soumise à l'appréciation de l'ensemble des acteurs concernés lors d'un séminaire national de restitution.

Les observations, amendements et suggestions recueillis à cette occasion ont permis d'enrichir la version provisoire et de finaliser le document du DSRP qui a fait l'objet d'une restitution générale dans toutes les régions avec la participation de l'ensemble des acteurs à la base. Les conclusions et recommandations de cette restitution générale sous forme de synthèse sera annexée au DSRP.

#### **Contenu du DSRP**

Le diagnostic fait au départ a permis d'évaluer l'état de la pauvreté au Sénégal en mettant à profit le référentiel documentaire disponible et les résultats des différentes études et enquêtes relatives à la problématique : ESP, ESAM, QUID 2000, Enquêtes de Perception, Consultations Régionales, Groupes Thématiques etc.

Le profil de la pauvreté qui résulte de cette évaluation se situe entre 53 % et 65 % selon que celui-ci est donné par les enquêtes qualitatives déjà citées ou par les enquêtes de perception menées dans le cadre du processus d'élaboration du DSRP. Cette pauvreté varie selon le milieu (rural ou urbain), la taille des

ménages, le sexe du chef de ménage, etc. et ses causes sont multiples : facteurs naturels et anthropiques, perte d'emploi, conséquences de certaines politiques, etc.

Du diagnostic posé ont été déclinés les objectifs et stratégies du DSRP dont la convergence avec le NEPAD se confirme par l'accent mis sur la lutte contre la pauvreté par le biais d'une action soutenue en faveur du secteur agricole, des infrastructures, du renforcement des capacités et surtout la généralisation de l'accès aux services sociaux de base et la lutte contre toutes les formes d'exclusion en améliorant les conditions de vie des groupes vulnérables.

La mise en place d'un cadre institutionnel opérationnel apte à favoriser une bonne exécution de la stratégie (les deux niveaux distingués ici : stratégique et opérationnel) devraient permettre d'assurer une parfaite synergie entre les instances de coordination et de pilotage et les acteurs à la base chargés essentiellement de l'exécution des mesures envisagées.

Le dispositif de suivi-évaluation prévu doit permettre de garantir la poursuite efficace des objectifs mais également celle de la participation de tous les acteurs déjà engagés depuis le début dans le processus du DSRP.

Quant au mode de financement défini, il met en évidence entre autres, les fonds additionnels nécessaires pour l'exécution des actions soient 107,5 milliards en 2003, 120, 2 milliards en 2004 et 142,6 milliards en 2005 soit un total de 370,3 milliards dont 12,4 % à 14,4 % de contribution de l'Etat sénégalais.

## **Situation actuelle du DSRP et perspectives**

Le processus d'élaboration du document de stratégie est en fait terminé avec la disponibilité de la version finale (également sur le site du gouvernement).

Des échanges informels avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont permis d'y intégrer des informations complémentaires et des discussions sont en train d'être menées avec la Banque Mondiale pour que le document passe au conseil d'administration de l'institution en vue de sa reconnaissance en tant que cadre de référence de la coopération pour l'ensemble des acteurs du développement.

Concernant sa mise en œuvre, le respect de certains principes notamment de transparence, de célérité et autres sera de mise et des dispositions seront prises de manière à rompre avec les contraintes de décaissement liées aux lourdeurs des procédures et autres blocages administratifs observés dans le passé.

A cet effet, un comité ad hoc a été mis sur pied pour procéder à l'affinement d'un ensemble d'aspects liés au cadre institutionnel, à la formulation et la précision des indicateurs de suivi pour s'assurer de leur pertinence, à l'identification, de concert avec les ministères techniques, des mesures d'accompagnement aptes à favoriser la mise en œuvre de certains plans d'actions dont les mesures identifiées opérationnalisent les objectifs et axes stratégiques du DSRP.

Tout cela constitue des éléments à intégrer afin de disposer d'un document à soumettre aux différents acteurs pour validation lors d'un séminaire prévu à cet effet qui constituera l'ultime étape avant l'exécution des actions.

## **2.2 Synthèse des discussions**

Suite à cet exposé assez exhaustif sur le DSRP, les participants ont fait des observations, suggestions et recommandations auxquelles des éléments de précision ont été apportés.

- ❖ Un quotidien de la place s'est fait l'écho de commentaires virulents sur le DSRP, exprimés par une organisation de la Société Civile lors d'une rencontre qu'elle a organisé à Saint Louis. Des clarifications ont été apportées à ce sujet. C'est ainsi qu'il a été précisé que le Collectif des Organisations de la

Société Civile et la Cellule Nationale n'ont ni participé à cette rencontre ni contribué de quelque manière que ce soit à un quelconque rejet du DSRP. D'ailleurs, celui-ci a été validé les 13 et 14 décembre 2001 avec la participation de l'ensemble des acteurs du développement y compris la Société Civile.

- ❖ Concernant le processus du DSRP, l'atelier a noté qu'il a été participatif dans l'ensemble. Cependant, il y'a eu des insuffisances dans la mesure où la Société Civile n'a pas eu les moyens de sa politique.

En effet, les activités prévues dans le programme de départ du Collectif n'a pas reçu de financement, ce qui a sensiblement atténué la qualité de sa participation. Malgré cela, le Collectif a organisé d'importantes activités dans le cadre de sa participation.

Il s'agit notamment de l'atelier national de concertation de la Société Civile sur le DSRP dont les conclusions et recommandations ont été transmises au Président du comité Technique du DSRP (voir en annexe, le compte rendu de la réunion de validation de cet atelier).

- ❖ Suite aux recommandations faites lors du séminaire de restitution pour la prise en compte des aspects genre et environnementaux dans la version finale du DSRP, il a été constaté, que le document actuel a suffisamment intégré ces deux dimensions qui sont très importantes dans le cadre de la pauvreté.

Toutefois, il faudrait également prendre en compte d'autres aspects tels que l'égalité des sexes, certaines formes d'éducation dont l'impact sur la pauvreté est évident ainsi que la qualité de l'éducation qui ne figure pas de façon explicite dans le document. Les participants souhaitent que ces différents éléments soient intégrés dans le DSRP.

- ❖ Au Sénégal, les investissements sont réalisés principalement par le niveau central à travers les Ministères Techniques, ce qui, du fait de leur insuffisance de capacités, constitue une cause principale du faible niveau de réalisation constaté ces dernières années.

La décentralisation en la matière permettra aux collectivités locales de participer d'avantage aux actions d'investissement. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, il est prévu de les impliquer d'avantage en mettant en place des cadres de concertation, d'exécution et de coordination au niveau local.

- ❖ La mise en œuvre constitue une étape très importante dans le processus du DSRP qui nécessite une bonne préparation et une participation active de l'ensemble des acteurs. A cet égard, il a été constaté un défaut d'implication de la Société Civile qui n'est pas associée aux travaux du Comité Technique ad hoc.

Pourtant, dans le cadre de la préparation de cette mise en œuvre la Société Civile prévoit d'organiser certaines activités, à savoir :

- un grand forum axé spécialement sur la mise en œuvre au moins de juin 2002 ;
- une étude sur l'examen des stratégies de lutte contre la pauvreté ;
- une étude sur le rôle de la Société Civile dans la mise en œuvre du DSRP.

Les conclusions de ces différentes activités devraient être prises en compte dans le document final du DSRP.

A la suite de cela, il a été précisé que la mise en œuvre du DSRP se fera dans le même esprit participatif qui a marqué la phase d'élaboration. Ainsi, il n'y a aucun doute que les acteurs de la Société Civile seront associés comme dans le passé.

Toutefois, il faut préciser que les aspects étudiés jusqu'ici par le Comité Technique ad hoc n'intéressent principalement que le Ministère de l'Economie et des Finances et ses services notamment la Direction du Budget et le Trésor Public. Le moment venu, toutes les réflexions menées par le Comité Technique ad hoc seront soumises aux autres acteurs.

- ❖ Certaines interrogations ont été également formulées dans le même sens à savoir :
  - comment compte-t-on assurer la prise en charge effective et efficiente nécessaire des actions par les collectivités locales ?
  - quelles sont les stratégies prévues pour garantir une meilleure répartition de la croissance qui sera induite par la mise en œuvre des actions envisagées ?
  - quelle est la place réservée à l'aménagement du territoire ?

Par rapport à ces interrogations, les éléments ci après de précision ont été apportés

- L'implication des collectivités locales sera assurée pleinement par la mise en place d'organes de concertation, d'exécution et de suivi au niveau décentralisé.
  - Les dispositions seront prises pour assurer une meilleure répartition de la croissance qui sera induite par la mise en œuvre des actions envisagées.
  - Les aspects d'aménagement du territoire bénéficieront de toute la considération nécessaire dans le document final du DSRP.
- ❖ Des interrogations ont été faites concernant les possibilités de respect du calendrier d'exécution du DSRP. Par rapport à cela, il a été noté que l'échéance pour la mise en œuvre du document qui démarre déjà en 2003 devrait pouvoir être respecté si celui ci est adopté d'ici la fin du mois de juin. Dans tous les cas, l'administration sénégalaise est tout à fait prête pour l'exécution du DSRP.
  - ❖ Des interrogations ont été également formulées sur l'opportunité du choix de l'agriculture comme secteur prioritaire dans le DSRP. A ce sujet, il a été indiqué que ce choix a été guidé entre autres raisons par les résultats du diagnostic qui ont révélé sans équivoque que la pauvreté au Sénégal est essentiellement rurale et touche en priorité les populations dépendantes des activités agricoles.
  - ❖ Concernant le document lui-même, il a été fait mention d'une absence d'analyse critique des stratégies de Lutte Contre la Pauvreté déjà existantes et d'un état des lieux de ces programmes qui ne sont pas toujours ouverts à la Société Civile. Toutefois, on a noté que des efforts ont été faits pour rompre avec la pratique habituelle en matière de formulation de documents de stratégie.

Pour précision, il a été mentionné que le bilan critique des politiques a été bel et bien fait lors de l'étape diagnostique et les différents éléments qui en ont résulté ont été effectivement pris en compte dans le DSRP même s'ils n'apparaissent pas de manière spécifique.

- ❖ Les indicateurs formulés dans le DSRP se cantonnent plus sur des aspects quantitatifs. Cependant il serait utile d'élargir la palette à des indicateurs qualitatifs afin d'enrichir le dispositif de suivi-évaluation proposé. A ce sujet, il a été signalé que la liste n'est pas exhaustive et qu'il ne s'agit que quelques indicateurs jugés essentiels. La liste sera complétée pour disposer d'une bonne base de suivi évaluation.
- ❖ Etant donné qu'il y a de toute évidence un lien entre les conditionnalités posées par les bailleurs de fonds dans le cadre des politiques d'ajustement passées (et qui sont encore actuelles) et le DSRP, quelles sont les dispositions prises pour que celles-ci ne constituent pas des facteurs de blocage pour la mise en œuvre correcte du DSRP. Par rapport à cela, il a été noté que certaines dispositions seront prises pour assurer toute la flexibilité requise dans la mise en œuvre de la stratégie.
- ❖ Des inquiétudes concernant la gestion des fonds ont été formulées par rapport à quoi il a été précisé que toutes les dispositions sont en train d'être prises pour assurer une parfaite transparence et une allocation des fonds en rapport direct avec les objectifs du DSRP. Sur ce point, la Société Civile estime qu'elle a un

rôle très important de contrôle à jouer et cela devrait être pris en compte dans les activités du Collectif dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP.

Dans l'ensemble, on peut retenir que toutes les observations et suggestions faites par les uns et les autres ont été prises en compte après l'appréciation de leur pertinence par rapport aux objectifs, aux stratégies définies et la nature et la taille du document. C'est le cas notamment des aspects genre, environnement.

Les échanges fructueux et très riches qui ont eu lieu à la suite de l'exposé sur le DSRP ont permis aux participants de tirer certaines conclusions et de faire quelques recommandations pour la suite à donner à l'atelier.

### **3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER**

De l'avis général, l'atelier a été un réel succès avec une présence effective de l'ensemble des invités. La participation a été également de haut niveau et les débats très riches et ouverts, ce qui a permis d'atteindre pleinement les objectifs fixés.

Les organisateurs se sont félicités particulièrement de la forte présence de la Coopération Canadienne qui constitue un témoignage éloquent de l'intérêt et de la disponibilité que ce partenaire a toujours manifestée à l'endroit de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration du DSRP mais surtout de la Société Civile.

Les résultats très encourageants de l'atelier ont permis de faire les recommandations suivantes :

- ❖ Vu la très bonne collaboration qui existe entre la Cellule Nationale et le Collectif des OSC et la Coopération Canadienne, il est nécessaire de poursuivre la concertation parfaitement réussie dans le cadre de l'atelier et explorer les voies qui s'offrent pour permettre au Collectif des OSC et à la Cellule Nationale de pouvoir bénéficier d'un appui de la Coopération Canadienne.

Le coordonnateur national a été chargé de prendre sans délais les contacts nécessaires pour négocier l'exécution du programme d'actions déjà existant afin d'apporter à ses membres l'assistance nécessaire.

- ❖ Suite aux récentes critiques au DSRP jugées excessives faites au nom de la Société Civile par une certaine ONG, les membres du Collectif des Organisations de la Société Civile et la Cellule Nationale ont tenu à manifester leur désaccord par rapport à cette dynamique.

D'ailleurs des éléments de clarification seront apportés dans les jours qui viennent pour donner la position de soutien de la Société Civile au DSRP, même si celle-ci peut être amenée à formuler certaines observations et remarques uniquement dans le sens de faire participer tout le monde à sa mise en œuvre.

Une stratégie appropriée sera développée dans ce sens et pour cela un Comité ad hoc a été constitué. Il se chargera sans délais d'élaborer une déclaration fondée qui sera signée par tous les membres du Collectif et largement diffusée auprès de l'ensemble des acteurs et dans la presse. Le Comité ad-hoc est composé des personnes ci-après :

Monsieur Alpha Omar Diallo, CNTS ;  
Monsieur Evaris DJETEKE, ENDA ;  
Monsieur Médoune Diop, UNACOIS ;  
Madame Safiétou Mbodj, FAFS ;  
Monsieur Fassory Diawara, Cellule Nationale.

- ❖ La Société Civile ne devrait plus servir de caution à quiconque. Elle veut être au début et à la fin de tous les processus de réflexion, de formulation et de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement. Ainsi, de la même manière qu'elle s'est impliquée dans le processus d'élaboration du DSRP, elle devrait également concrétiser son engagement dans le NEPAD afin de jouer pleinement son

rôle et assumer ses responsabilités à ce niveau. Dans ce sens, mandat a été donné à la Cellule Nationale et au Collectif d'organiser au courant du mois de juin un atelier d'échanges sur le NEPAD. Il a également été suggéré à la Cellule Nationale et au Collectif d'étudier les possibilités d'organiser d'autres rencontres de concertation et d'échanges sur des thèmes dont l'intérêt pour le développement économique et social, la Lutte Contre la Pauvreté et la Bonne Gouvernance est avéré.

Le Collectif a tiré les leçons de sa participation dans la phase d'élaboration du DSRP et souhaite par conséquent disposer de moyens plus adéquats pour optimiser son implication dans la phase de mise en œuvre de la stratégie.

La Cellule Nationale et le Collectif devront prendre toutes les initiatives nécessaires à la réalisation de l'ensemble de ces recommandations de l'atelier.

## **ANNEXE 1**

### **Termes de référence de l'atelier**

#### **I. CONTEXTE**

La Société Civile est engagée dans le processus du développement participatif aux côtés des autres acteurs à savoir le secteur public, le secteur privé et les partenaires financiers.

A ce titre la Société Civile s'organise de plus en plus pour s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté dans le but d'influer sur les politiques et de s'assurer de leur impact positif sur les populations bénéficiaires.

A cet effet, la Cellule Nationale de la Société Civile pour la Bonne Gouvernance et la Lutte Contre la Pauvreté et le Collectif des OSC dans le DSRP ont été créés par leurs membres pour assurer une participation de qualité de la Société Civile. Il s'agit de mettre en exergue le rôle d'interface de la société civile entre les acteurs du développement dans le cadre de la bonne gouvernance et de la lutte contre la pauvreté.

C'est ainsi que la Cellule Nationale et le collectif prennent régulièrement contact avec les autres acteurs en vue d'organiser la concertation, le dialogue social et politique.

C'est dans ce contexte que le contact a été pris avec les partenaires canadiens et le Comité Technique en vue de vulgariser le DSRP, d'échanger d'expériences et de poser les jalons d'une collaboration plus intense dans le cadre du processus global des politiques et stratégies de développement et plus précisément dans le cadre du DSRP et du NEPAD.

#### **II. OBJECTIFS**

##### **2.1. Objectif général**

Organiser une rencontre entre la société civile, les institutions de la Coopération Canadienne et le comité technique du DSRP dans le cadre du processus d'élaboration, de vulgarisation et de mise en œuvre du DSRP.

##### **2.2. Objectifs spécifiques**

- Informer les participants sur la stratégie du DSRP
- Présenter l'état d'avancement du processus du DSRP.
- Dégager les points de convergence entre le NEPAD et le DSRP.
- Impulser le partenariat entre la Cellule Nationale de la Société Civile, les institutions de la Coopération Canadienne et le comité technique.

### III. RESULTATS ATTENDUS

- Les participants ont reçu des informations sur le contenu et l'état d'avancement du DSRP
- Ils ont discuté et échangé leurs expériences sur le DSRP.
- Ils ont établi le lien entre le DSRP et le NEPAD
- Ils ont tiré des conclusions et recommandations significatives et dégagé des axes de collaboration future dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP et du NEPAD

### IV. METHODOLOGIE

- Exposé en plénière suivi de discussions et de synthèses

### V. PARTICIPANTS

- Organisations de la Société Civile
- Personnes Ressources
- Comité Technique du DSRP
- Partenaires de la Coopération Canadienne

**Lieu** : Centre de Formation du Ministère de l'équipement et des Transports – 12, Route du Front de Terre.

**Date** : Le 22 mai 2002

## ANNEXE 2

### Agenda de l'atelier

**Lieu** : Centre de Formation du Ministère de l'Equipement et des Transports – 12, Route du Front de terre

**Date** : le 22 mai 2002

### **AGENDA**

**9 h 00' -10 h 00'** : Ouverture :

- Mot de Bienvenue par le Coordonnateur de la Cellule Nationale
- Allocution de Monsieur Guy MERCIER, Chef de la Coopération Canadienne

**10 h 00' - 10 h 30'** : Présentation du DSRP par Monsieur Sogué DIARISSO, Président du Comité Technique du DSRP

**10 h 30'- 11 h 00'** : Discussions

**11 h 00' - 11 h 15'** : Pause café

**11 h 15' - 12 h 00'** : Articulation DSRP / NEPAD

- Présentation
- Discussions

**12 h 00' - 12 h 30'** : Partenariat entre ACDI et Société Civile

- Présentation
- Discussions

**12 h 30' - 13 h 00' :** Synthèse, conclusions et recommandations

**13 h 00' – 14 h 00' :** Déjeuner

**14 h 00' – 15 h 00' :** Suite des travaux par la Cellule Nationale / clôture

### ANNEXE 3

#### Liste des participants à l'atelier

N°	PRENOM ET NOM	ORGANISATION
1	Ibrahima DIOME	BACC / ACDI
2	Elène TINE	BACC / ACDI
3	Babacar DIOP	BACC / ACDI
4	Alioune Diop SECK	BACC / ACDI
5	Maguette FALL	ADEC / OIC
6	Cécile GARNIER	Ambassade du Canada
7	Ali Guèye NDIAYE	CNCR / Fénagie Pêche
8	Sébastien JOBERT	Ambassade Canada
9	Laurent ELDER	CRDI
10	Guy MERCIER	Ambassade Canada section Coopération
11	Anne GAUDET	BACC / ACDI
12	Luc SAVARD	CRDI
13	Thierno NIANE	CSPLP / MEF – Membre du Comité Technique du DSRP
14	Mayacine CAMARA	DPS / MEF – Secrétariat du Comité Technique du DSRP
15	Mansour FALL	World Vision
16	Torrey OLSEN	World Vision
17	Biram Owens NDIAYE	BACC
18	Penda MBOW	Quotidien "Walfadjri"
19	Awa Dianor KA	MDSSN / CSCO/ PLCP
20	Alpha Oumar DIALLO	CNTS
21	Safiétou MBODJ	FAFS
22	Mamadou AGNE	FDVV

N°	PRENOM ET NOM	ORGANISATION
23	El Hadj Malick SARR	APROSOR
24	Dieudonné MADALNGUE NADJI	Sociologue Consultant
25	<i>Aliou BA</i>	Quotidien "Le Soleil"
26	<i>Fassory DIAWARA</i>	Cellule Nationale de Lutte Contre la Pauvreté / Collectif des OSC
27	<i>Pape DIATTA</i>	Journaliste Energie FM
28	Mouhamadou BA	Expert Indépendant GTZ
29	Ibrahima FAYE	Presse des Almadies "La Pointe"
30	<i>Babacar SENE</i>	Journal Agro Pasteur
31	Pape Nalla FALL	CNP
32	Mamadou NDIAYE	CNJS
33	Amadou Lamine BA	Ingénieur des Ponts et Chaussées Expert Immobilier
34	<i>Mohamadou DIOP</i>	Journaliste Economiste Echo du Consommateur
35	Médoune DIOP	UNACOIS
36	Hélène Rama NIANG	CONGAD
37	<i>Ibrahima DEME</i>	RADI
38	Elimane NDIAYE	ANIOS
39	Ramatoulaye NDIAYE	<i>Réseau Siggil Jigeen</i>
40	Evariste DJIEKETE	Enda Tiers Monde / Ecopop
41	Mariétou DIATTA BA	Cellule Nationale CONGAD

## ANNEXE 4

### Présentation du DSRP

#### PROCESSUS PARTICIPATIF D'ELABORATION DU DSRP

##### *Schéma du processus*

##### CONTEXTE

- ***Le retour de la croissance (95-2001) n'a pas suffi pour garantir une réduction de la pauvreté***
- ***Le secteur primaire contribue pour 18,5% du PIB en 2000.***
- ***La production agricole ne couvre en moyenne que 52% des besoins alimentaires de base***
- ***L'insuffisance et la qualité des infrastructures routières et portuaires grèvent les coûts de transport.***
- ***Etc.***

### Caractéristiques de la pauvreté

- *L'incidence de la pauvreté, du point de vue des ménages, varierait en zone rurale entre 72% et 88 % alors qu'en zone urbaine, elle varie entre 44% et 59 %.*
- *La pauvreté est localisée pour une large part dans les zones rurales et plus singulièrement dans les zones rurales du Centre, du Sud et du Nord Est.*

### Caractéristiques de la pauvreté

- *La pauvreté est plus prononcée dans les zones à agriculture peu diversifiée*
- *Les zones de développement des cultures irriguées sont moins pauvres*

### Caractéristiques de la pauvreté

- *Les zones les plus pauvres sont les moins touchées par l'émigration*
- *Le niveau d'instruction est très faible parmi les chefs de ménages pauvres. 89% des chefs de ménages du premier quintile n'ont aucun niveau d'instruction et seuls environ 8 % ont le niveau d'instruction primaire.*

### Caractéristiques

- *La prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage. La taille moyenne des ménages des 20 % les plus pauvres est de plus de 10 personnes alors que parmi les 20 % les plus riches, elle est de 8 personnes (QUID, 2001).*

### Caractéristiques

- *La prévalence de la pauvreté varie selon le sexe du chef de ménage. La prévalence de la pauvreté, du point de vue des ménages, serait de 67,4 % chez les ménages dirigés par un homme et de 58,8% chez les ménages dirigés par une femme.*

### Les points de rupture

#### Les facteurs environnementaux

- *Les sécheresses successives dont la plus désastreuse fut celle de 1973;*
- *L'érosion côtière, l'intrusion marine et son corollaire, la salinisation des terres;*
- *La dégradation des terres;*
- *Les calamités naturelles telles que les incendies, les inondations des champs et*
- *La destruction des cultures par les parasites.*

### Les points de rupture

#### Facteurs naturels

- *Le décès, la retraite ou la perte d'emploi du principal pourvoyeur de ressources*
- *Incapacité physique découlant de la vieillesse ou à la suite d'une maladie handicapante.*

## LES POINTS DE RUPTURE

### Les facteurs anthropiques

- *Les pratiques usuraires et le divorce;*
- *Le déplacement des populations à la suite de conflits, la pression démographique, les conflits fonciers et le vol de bétail;*
- *La réduction du trafic de la Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal*

## LES POINTS DE RUPTURE

### Les facteurs anthropiques

- *La mise en place des politiques d'ajustement structurel (Nouvelles Politiques Agricole et Industrielle) et leurs corollaires*
- *La dévaluation de 1994*

### Les manifestations

- *La violence et la délinquance, la mendicité qui concerne les talibés et mendiants (enfants et adolescents)*
- *Le travail des enfants qui se développe comme alternative pour la survie des familles.*
- *La prostitution prend des dimensions inquiétantes dans les milieux pauvres et touche toutes les catégories de femmes*

**La prévalence de l'infection du VIH chez ces prostituées :14% contre 1 et 2% dans la population totale.**

### Manifestations

- **Dégradation des Ressources naturelles**
  - Appauvrissement des sols
  - Déforestation

### Les déterminants de la pauvreté

Le taux de croissance moyen annuel de l'économie est inférieur au croît démographique sur la période 60 - 93

- Une répartition très inégalitaire des revenus
- Une croissance tirée par des secteurs qui ne sont pas pourvoyeurs d'emplois
- Le poids de la dette
- Les déterminants de la pauvreté
- Une croissance fragile
- Faible productivité de l'agriculture
- Compétitivité insuffisante des secteurs d'offre
- Vulnérabilité aux chocs exogènes (sécheresse, fluctuations aux marchés etc.

## **OBJECTIFS ET STRATEGIES**

- Doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ;
- Généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ;
- Éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

### **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

#### **Agriculture**

- *Réduire la vulnérabilité des activités agricoles*
- *Intensifier et moderniser la production agricole*
- *Augmenter et diversifier les revenus agricoles*
- *Renforcer le rôle des organisations paysannes*
- *Désenclaver les zones rurales*

### **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

#### **Élevage**

- *Réaliser la sécurité alimentaire*
- *Assurer l'équité dans les rapports de prix, les termes de l'échange villes-campagnes et l'accès à la terre et aux ressources naturelles*
- *Accroître la productivité du sous-secteur*
- *Sécuriser la production animale*

### **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

#### **Pêche**

- *Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques*
- *Satisfaire la demande nationale*
- *Valoriser les ressources halieutiques*
- *Promouvoir la qualification des professionnels du secteur*

### **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

#### **Artisanat**

- *Mettre en place des systèmes de financement décentralisés techniquement et financièrement solides*
- *Améliorer la qualité des produits artisanaux*
- *Pérenniser les actions de formation des artisans et de leurs encadreurs*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Industrie PME-PMI**

- *Stimulation de l'initiative*
- *Politique fiscale favorable aux PME-PMI*
- *Relations de partenariat stratégique entre secteur privé local et entreprises étrangères*
- *Exploitation opportunités intégration régionale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Énergie**

- *Développer les capacités de production*
- *Développer les infrastructures et services énergétiques*
- *Assurer le financement des activités de développement du sous-secteur*
- *Diversifier les sources d'énergie*
- *Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques*
- *Renforcer l'électrification rurale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Mines**

- *Concevoir une législation minière suffisamment attractive et promouvoir une politique minière favorisant un développement durable*
- *Favoriser l'émergence d'activités minières artisanales et semi-industrielles*
- *Contribuer à diversifier les sources de revenus des populations*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Commerce**

- *Améliorer les SIM (Système d'Information sur les Marchés)*
- *Diversification des marchés*
- *Améliorer l'accessibilité des produits de consommation courante*
- *Participation accrue des opérateurs économiques nationaux à la commercialisation de la production locale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Tourisme**

- *Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique*
- *Encourager l'implication des nationaux*
- *Soutien aux expériences de loisirs et tourisms communautaires*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Culture**

- *Promotion d'entrepreneurs, acteurs et agents culturels*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

## **NTIC**

- *Accélérer le développement des télé-services*

### **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

#### **Mesures d'accompagnement**

- *Cadre macroéconomique*
- *Secteur Privé*
- *Appui aux PME*
- *Emploi*

### **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

#### **EDUCATION**

- *Généraliser l'enseignement élémentaire*
- *Relever le taux d'accès à l'enseignement moyen et secondaire*
- *Améliorer l'accès et la durée de séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement*

### **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

#### **EDUCATION**

- *Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents*
- *Promouvoir l'enseignement professionnel*
- *Éradiquer l'analphabétisme*

### **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

#### **SANTE**

- *Améliorer la qualité et l'offre de services de santé*
- *Développer les services de santé à base communautaire*
- *Développer chez les populations les attitudes et comportements de prévention des maladies*
- *Améliorer la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA*

### **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

#### **EAU POTABLE**

- *Promouvoir une gestion durable des ouvrages*
- *Accroître le taux d'accès à l'eau potable*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**TRANSPORT - MOBILITE**

- *Assurer une meilleure organisation*
- *Améliorer les transports urbains et ruraux*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT**

- *Valoriser les ressources forestières*
- *Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification*
- *Sauvegarder la faune et la flore*
- *Sauvegarder l'environnement marin et côtier*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT**

- *Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins et la maintien de la biodiversité*
- *Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural*
- *Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**ASSAINISSEMENT**

- *Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta*
- *Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères*
- *Changer positivement les attitudes et comportements des populations bénéficiaires*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**BONNE GOUVERNANCE**

- *Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques*
- *Lutter contre la corruption et moderniser l'administration*
- *Améliorer la gestion des finances publiques*
- *Réhabiliter la justice*

## **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

### **DECENTRALISATION**

- *Approfondir la décentralisation*
- *Promotion d'une véritable administration locale*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Objectifs**

- *Réduire les facteurs de vulnérabilité et d'exclusion sociale*
- *Donner aux groupes ciblés les mêmes chances et potentiels que les autres pour bénéficier des opportunités de création de richesse et d'accès aux SSB*

### **Programmes Ad hoc pour les groupes ciblés**

- *Populations pauvres dont les capacités d'action sont affectées par le statut social , le genre, les handicaps physiques, les conjonctures (victimes des catastrophes et conflits.. :*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Groupes ciblés**

- *Enfants*
- *Femmes*
- *Handicapés*
- *Aînés*
- *Jeunes*
- *Personnes déplacées et réfugiées*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Suivi des groupes vulnérables**

- *Assurer un meilleur ciblage des zones pauvres et des groupes vulnérables*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Habitat des groupes vulnérables**

- *Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats*
- *Développer les programmes de réhabilitation foncière.*

## **AXE 4 : Une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution**

### **Les principes directeur**

- *La proximité*
- *Le faire-faire*
- *La transparence*
- *La participation*
- *La célérité*
- *La complémentarité et la synergie*

**AXE 4 : Une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution**

***Cadre institutionnel de mise en œuvre***

- *Le niveau stratégique*
  - Conseil interministériel
  - Comité national de pilotage
  - Comité régional de pilotage
  - Des organes de suivi, évaluation technique
- *Le niveau opérationnel*
  - Divers acteurs intervenant à la base

**AXE 4 : Une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution**

***Dispositif de suivi***

- *Objectifs*
- *Assurer le suivi participatif de la mise en œuvre*
- *Suivre des indicateurs d'impact et de niveau de satisfaction par rapport aux objectifs*

**Le financement**

***Investissements additionnels***

- *De 107,5 milliards en 2003 à 142,6 milliards en 2005.*
- *La contribution de l'Etat de 12,7%, à 14,4%.*

***Les charges de fonctionnement***

- *9 milliards en 2003 à 11.5 milliards en 2005.*

***Les ressources PPTE,***

- *Milieu rural 80 %. Périphéries urbaines 20%*
- *Secteurs prioritaires: éducation, santé, accès à l'eau, assainissement et agriculture.*

**Rapport de l'atelier national de concertation de la société civile sur le DSRP**

Mercredi 16 janvier 2002

**Rapporteur/modérateur : Moussa BA Consultant**

**SIC B.P: 5449 – Dakar**

**SENEGAL**

## **INTRODUCTION**

*Dans le cadre de l'élaboration du document de stratégies pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le gouvernement du Sénégal a retenu une **démarche participative** large, impliquant l'ensemble des acteurs des secteurs public et privé, de la société civile et des partenaires au développement.*

Cette démarche a débuté par l'identification des organisations de la société civile et la mise en œuvre d'un programme de visites de proximité, l'élaboration du document « diagnostic de la pauvreté » par le Comité Technique et l'organisation d'un **séminaire national de lancement** qui a regroupé des acteurs variés de la vie socio-économique dont des représentants de la société civile.

Après ce séminaire tenu en Juin 2001, différents travaux ont été réalisés, notamment les enquêtes de perception, les consultations régionales et les groupes thématiques.

Ces travaux ont abouti à la production d'une **première version du DSRP** qui a été **validée** les 13 et 14 décembre 2001 au cours d'un séminaire national tenu à l'hôtel Méridien Président de Dakar.

*Soucieux d'une information élargie du DSRP, le collectif des organisations de la société civile a organisé, à travers le Programme de sensibilisation et de renforcement des capacités, un **atelier national de concertation sur le DSRP** à l'intention des représentants de la société civile dans sa diversité.*

*L'atelier a eu lieu le **Mercredi 16 Janvier 2002** de 9h à 18h 30 au Centre de Formation du Ministère de l'Equipement et des Transports (12, Route du Front de Terre Dakar).*

*L'atelier avait pour **objectif principal** d'informer et de recueillir l'avis des différentes composantes de la société civile sur le Document de stratégies de réduction de la Pauvreté (DSRP) d'une part, et, d'autre part, de renforcer l'intérêt et la mobilisation des acteurs de base pour son approbation.*

*Le présent rapport restitue les résultats des réflexions issues de cet atelier.*

*Le rapport est structuré autour des points suivants :*

### **I – Descriptif du Déroulement de l'atelier**

### **II – Etat de la Participation**

### **III – Résultats des travaux :**

- 3.1 *Résumé des discours d'ouverture et remarques*
- 3.2 *Présentation des rapports d'ateliers et des discussions de plénière*
- 3.3 *Conclusions et recommandations*
- 3.4 *Clôture.*

#### **IV – Annexes :**

- ❖ *Agenda du séminaire*
- ❖ *Liste des participants : plénière et ateliers*
- ❖ *Exposé introductif du secrétaire exécutif du collectif sur l'objet et les enjeux de la concertation*
- ❖ *Présentation simplifiée du DSRP.*

### **I. DEROULEMENT**

**L'atelier national de concertation des acteurs de la société civile sur le DSRP s'est déroulé selon les termes de l'agenda initial légèrement modifié ainsi qu'il suit :**

- Démarrage à 9h 40 au lieu de 9h
- Cérémonie d'ouverture présidée par Mr Touré le Conseiller Technique du Ministre de l'Economie et des Finances en l'absence de ce dernier empêché.
- Introduction du président du CONGAD
- Allocution de Madame la Directrice de la GTZ
- Clôture par Mr Babacar Fall de la DPS représentant le Ministère de l'Economie et des Finances, après les interventions du secrétaire exécutif du collectif de la société civile, de la chargée de programme de renforcement de la Société Civile au PNUD et de la secrétaire exécutive du CONGAD.

Tous les ateliers prévus ainsi que la plénière de restitution ont été réalisés comme cela est indiqué ci-après :

#### **1.1 Plénière 1 :**

**La cérémonie d'ouverture** a été placée sous la présidence du représentant du ministre de l'Economie et des Finances, de la Directrice de la GTZ, du représentant du Comité technique chargé du DSRP, du Président du CONGAD, de la directrice exécutive du CONGAD, du Secrétaire exécutif du collectif des organisations de la Société Civile et du modérateur.

Elle a été marquée par une introduction du Président du CONGAD suivie de trois allocutions prononcées respectivement par la Directrice de la GTZ, le secrétaire exécutif du collectif des organisations de la Société Civile et le représentant du Ministère de l'Economie et des Finances.

A la suite de ces allocutions qui ont par ailleurs suscité des discussions, **une pause-café** a été observée.

#### **1.2 Plénière 2**

Après la pause-café, les participants ont suivi une présentation simplifiée du DSRP sur vidéo projecteur.

Cette présentation a été faite par un membre du Comité Technique chargé du suivi de l'élaboration du DSRP.

A la suite de cette présentation, le modérateur de l'atelier a informé les participants des modalités pratiques de travail en atelier. A cet égard quatre ateliers portant sur les thèmes suivants ont été mis en place :

#### **Création de richesses**

- Renforcement des capacités, promotion des services sociaux de base, et amélioration des conditions des groupes vulnérables.
- Bonne gouvernance et décentralisation
- Mécanismes de mise en œuvre et stratégies de participation.

### **1.3 Ateliers**

Selon leur choix, les participants se sont répartis au niveau des quatre ateliers pour aborder ces thématiques.

Les travaux en atelier ont été animés par un bureau ainsi composé :

Un président et deux rapporteurs tous choisis parmi les participants à l'exception de l'Atelier 3 qui n'avait qu'un seul rapporteur.

L'atelier sur les mécanismes de mise en œuvre a bénéficié du concours de Monsieur Amacodou NDIAYE, expert consultant qui a appuyé techniquement le groupe thématique mis en place à cet égard par le comité technique du DSRP.

Les réflexions en atelier se sont déroulées durant en moyenne 2 heures (entre 12h et 14h).

### **1.4 Plénière 3**

Après la pause-déjeuner, la troisième plénière a été consacrée à la restitution des travaux d'ateliers suivie pour chaque restitution d'un débat tempéré par la modératrice.

### **1.5 Clôture**

Les restitutions des travaux d'ateliers ont fait l'objet, en marge d'une pause-café, d'une synthèse qui a été présentée à la séance de clôture sous forme de conclusions et de recommandations.

La cérémonie de clôture, présidée par un représentant du comité technique au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, a été marquée par les discours du secrétaire exécutif du collectif des organisations de la société civile, de la chargée de programme pour le renforcement de la société civile du PNUD, de la Secrétaire exécutive du CONGAD.

A l'issue de ces discours, le représentant du Ministère de l'Economie et des Finances a prononcé un discours de clôture de l'atelier national de concertation des organisations de la société civile sur le DSRP.

## **II. ETAT DE LA PARTICIPATION**

### **2.1 Nombre et diversité :**

L'atelier a regroupé 89 participants représentants des acteurs variés de la société tels :

- Les ONG
- Les associations paysannes
- Les syndicats
- Les journalistes
- Les organisations féminines
- Les organisations de jeunes
- Les organisations des handicapés
- Les organisations d'obédience chrétienne et musulmane.

En outre, parmi les participants, il y'avait :

- Des représentants des Départements Ministériels en particulier du Ministère du Développement Social (02) et du Ministère de l'Economie et des Finances à travers le comité Technique chargé de l'élaboration du DSRP (02).
- Des représentants des bailleurs de fonds et partenaires au développement tels la GTZ (02) l'Union Européenne (02) le PNUD (01) UNICEF (01).

## 2.2 Répartition Géographique

Les participants sont venus de toutes les régions du Sénégal ainsi que le montre le tableau ci-après :

**Tableau : Répartition Géographique**

Régions	Nombre
<b>DAKAR</b>	59
<b>THIES</b>	4
<b>DIOURBEL</b>	2
<b>LOUGA</b>	04
<b>KAOLACK</b>	04
<b>ST-LOUIS</b>	04
<b>KOLDA</b>	03
<b>TAMBACOUNDA</b>	03
<b>ZIGUINCHOR</b>	03
<b>FATICK</b>	01
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>

## 2.3 GENRE

En considérant la répartition sexuelle, l'atelier a enregistré la participation de :

- 24 femmeS
- 65 hommeS

Soit un taux de participation féminine de 27 % environ.

**NB : Voir liste détaillée des participants en annexe II.**

### 2-4 Ambiance

Les participants ont réfléchi dans une ambiance de tolérance réciproque marquée par une ouverture et par une écoute de l'autre.

L'assiduité et le sérieux dans la réflexion ont été remarquables au cours de l'atelier.

## III. Résultats des travaux :

### 3.1 Résumé des discours d'ouverture et des remarques

#### a) Mots d'introduction du Président du CONGAD

- Monsieur DIOP Buuba Président du CONGAD a tout d'abord présenté les excuses du collectif de la société civile pour le retard accusé dans le démarrage des travaux.
- Il a ensuite fait un court rappel historique des grandes étapes qui ont précédé l'élaboration du DSRP. A cet égard, il a particulièrement mis en exergue la place et le rôle de la société civile dans ce travail d'élaboration du DSRP.
- Il a estimé que c'est à présent que « les choses sérieuses commencent » et la vulgarisation élargie du DSRP arrive au bon moment après que la société civile eut organisé le séminaire-bilan de la Décentralisation au Sénégal et participé au sommet social de Bamako au cours duquel des réflexions critiques ont porté sur les stratégies de lutte contre la pauvreté dans le monde en général et en Afrique en particulier.
- Il a enfin réitéré la disponibilité et l'engagement de la société civile à relever les défis de la vulgarisation du DSRP, et de la réflexion autour du document.

#### **b) Discours du représentant du Ministre de l'Economie et des Finances**

- Mr TOURE, Conseiller Technique, représentant du Ministre de l'Economie et des Finances a présenté d'abord les excuses de celui-ci, en réaffirmant le plaisir qu'il éprouve à prendre part à la cérémonie.
- Au nom du ministre, il s'est réjoui de l'implication de la société civile, « émanation des forces vives de la Nation », dans l'élaboration du DSRP et lui a renouvelé sa confiance.
- En effet, fera remarquer Mr TOURE, la société s'est impliquée et est restée vigilante depuis le séminaire de lancement du DSRP en juin 2002. Cette implication et cette vigilance ont été bien ressenties aussi bien dans le cadre du Comité technique qu'au niveau des autres étapes qui ont suivi et en particulier lors des Consultations régionales.
- M. TOURE souhaite que la société civile soit le vecteur de l'important travail de vulgarisation du DSRP.
- Enfin en souhaitant pleins succès aux travaux qu'il espère sans complaisance, Mr TOURE, représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, a déclaré ouvert l'atelier national de concertation de la société civile sur le DSRP.

#### **c) Discours de la directrice de la GTZ/Sénégal**

- Mme Bernadette SCHULZ, directrice de la GTZ au Sénégal a rappelé que le DSRP a été élaboré et soumis par le gouvernement du Sénégal au FMI. Sa conception découle d'un processus marqué par de nombreux débats et discussions, qui, du reste, ne sont pas encore finis car, à présent, les bailleurs de fonds sont appelés à donner également leurs avis.
- Pour Mme SCHULZ, il apparaît donc nécessaire que la Société Civile analyse aussi le DSRP à la lumière de ses expériences de terrain afin de donner sa contribution.
- Mme SCHULZ a particulièrement invité les acteurs de la société civile à analyser les propositions faites sur les mécanismes et procédures de mises en œuvre.

A cet égard, elle suggère une analyse à un double niveau :

- Niveau micro afin d'aborder concrètement la faisabilité de la mise en œuvre auprès des groupes cibles de base.

- Niveau macro concernant le processus d'accompagnement de l'Etat dans la gestion globale et transparente.
- Tout en reconnaissant comme un fait normal que les positions de la société civile soient souvent différentes même en son sein, Mme SCHULZ a invité les participants à discuter le DSRP avec objectivité, dans un esprit de tolérance et de transparence.

#### **d) Remarques**

Après l'intervention de Mme SCHULZ, Monsieur Babacar DIOP, Président du CONGAD a repris la parole pour la rassurer sur la claire conscience que la société civile a des enjeux concernant la réflexion autour du DSRP. Il a également rappelé la richesse de la société civile faite de diversité, source parfois de contradictions inévitables qu'il importe, en tout état de cause, de traiter en responsables dans la transparence et la solidarité.

Il a enfin indiqué que si la société civile est surtout active au niveau micro, il n'en demeure pas moins qu'elle s'organise de mieux en mieux pour suivre au niveau macro toutes les politiques socio-économiques menées par l'Etat.

#### **e) Discours du Secrétaire Exécutif du Collectif des Organisations de la société civile**

Le Secrétaire exécutif du collectif, pour sa part, a remercié l'ensemble des participants de leur présence qui témoigne de l'intérêt qu'ils attachent à la question. Il s'est aussi dit satisfait de l'approche des pouvoirs publics qui a consisté à associer la société civile dans l'élaboration du DSRP.

Après avoir retracé le contexte de conception et souligné les enjeux du DSRP, il a exprimé l'espoir que le présent atelier soit un temps fort qui permettra à la société civile d'atteindre les objectifs qu'elle s'est assignée pour la circonstance (voir en annexe III le discours intégral).

Sur ce, le représentant du ministre a invité la société civile, à devenir vecteurs en plus d'être acteurs du DSRP avant de suspendre la séance pour une pause.

### **3.2 Présentation des rapports d'ateliers**

#### **3.2.1 Atelier1 : Création de Richesses**

##### **a) nombre :**

L'atelier I a enregistré la participation de 12 personnes dont une femme.

##### **b) bureau animateur :**

L'atelier a élu un bureau en son sein ; ce bureau est ainsi constitué :

- Président : Abdoulaye SANE OCRV/KOLDA
- Rapporteur : Dame SALL RADI/DAKAR
- Rapporteur : Ibrahima SECK CNCR/DAKAR

##### **c) méthodologie**

L'atelier a défini une méthodologie de travail articulée autour de trois points :

- définition du concept de « création de richesses »

- analyse des pratiques et des secteurs pouvant contribuer à la création de richesses : contraintes et potentialités
- création de richesses orientée vers la réduction de la pauvreté.

## **d) synthèse des réflexions**

### **1 – Création de richesses**

L'atelier estime que les facteurs qui concourent à la création de richesse sont les suivants :

- le premier facteur déterminant est l'homme,
- ensuite, l'environnement dans lequel il évolue.

La richesse est créée en général par une activité de production génératrice de valeur ajoutée.

Pour augmenter la richesse, il faut agir sur différents facteurs, mais surtout sur l'individu (le capital humain) afin d'accroître la créativité des citoyens et l'efficacité des initiatives

### **2 – Politiques et secteurs créateurs de richesses**

Ils sont divers mais, parlant de pauvreté essentiellement localisée en milieu rural, l'atelier convient de retenir le secteur agricole en mettant l'accent sur la diversification de la production et des sources de revenus avec en particulier la valorisation des produits (promotion de petites industries rurales de transformation).

Dans ce secteur, il y'a lieu également de soutenir la production par une politique de crédit adaptée en mesure de lever les contraintes liées à l'accès aux ressources des producteurs et productrices.

L'atelier reconnaît que la richesse n'est en fait créée que si la production est valorisée. A ce niveau précis des initiatives urgentes doivent être prises à plusieurs niveaux :

- ❖ Niveau local : Favoriser, par une politique responsable de contingentement, l'écoulement des produits locaux sur nos marchés en mettant fin au dumping des produits subventionnés.
- ❖ Niveau régional : Exploiter au maximum les opportunités d'élargissement des marchés en mettant à profit la proximité géographique, la similitude de la demande sociale afin d'accroître notre volume de commerce dans la sous-région (UEMOA, CEDEAO...).
- ❖ Niveau International : Se battre davantage pour un meilleur accès de nos produits sur les marchés des pays riches et en luttant contre les subventions agricoles des pays occidentaux qui désavantagent nos producteurs et qui les confinent dans la pauvreté.

Un autre secteur important pour lutter contre la pauvreté concerne l'Elevage.

L'atelier convient qu'il faut moderniser le secteur en améliorant la qualité de l'encadrement et en facilitant l'accès des producteurs aux nouvelles technologies grâce à une formation appropriée.

L'atelier retient également, ainsi qu'identifié dans le document de stratégies de réduction de la pauvreté, d'autres secteurs clés participants à la création de richesse. Il en est ainsi particulièrement de :

- La pêche artisanale avec une attention aux femmes transformatrices et aux infrastructures (quais de pêche).

- L'artisanat de production (en relation avec les activités de production rurale)
- L'extraction du sel
- Le commerce avec un accent sur le renforcement des infrastructures des marchés hebdomadaires et la nécessité de protéger nos produits face aux produits importés souvent de mauvaise qualité.

### **3- Création de richesse orientée vers la réduction de la pauvreté**

La création de richesses ne doit pas être accaparée par une minorité : Elle doit être ressentie dans le vécu des plus pauvres. Pour cela l'atelier suggère une stratégie de création de richesses centrée sur les pauvres et sur ce qu'ils savent faire le mieux en matière d'activités génératrices de revenus.

Il importe pour les acteurs de la société civile de jouer leur rôle de veille et d'éveil pour que les pauvres soient réellement touchés et de façon significative dans la redistribution des richesses.

### **4 – Synthèse des débats suscités par la restitution**

La restitution des travaux du groupe I a suscité six réactions qui ont porté sur :

- L'absence de réflexion sur le foncier rural en particulier sur la nécessité de privatiser les terres agricoles afin d'en faire un capital facilitant l'accès au crédit pour une meilleure valorisation de la production. Cependant il a été relevé que la question de la privatisation de la terre agricole est trop délicate à cause de ses implications socio-culturelles (la terre a un statut familial et elle se transmet de père en fils).
- L'absence de réflexion sur les pistes de désenclavement facilitant l'écoulement des productions rurales.
- La nécessité de s'investir dans l'éducation au développement parce que « une chose est de créer une richesse, une autre chose non moins importante est de gérer, fructifier cette richesse » ; Ce dernier aspect a souvent fait défaut dans les projets de développement concernant les pauvres.
- La nécessité de développer une politique agricole nationale cohérente préalablement à l'harmonisation au niveau sous-régional (UEMOA – CEDEAO).
- La nécessité pour la société civile de se constituer en force de pression pour que les produits agricoles soient subventionnés étant donné les dégâts que causent les produits importés des pays occidentaux qui eux, ne se privent pas de subventionner leurs producteurs et qui par ailleurs profitent du tarif extérieur commun (TEC) très bas en vigueur au sein des Etats de l'UEMOA. Dans tous les cas il importerait d'organiser les Etats Généraux de l'Agriculture pour une relance du secteur.
- La nécessité de garantir un circuit de commercialisation fiable et des prix rémunérateurs pour nos petits producteurs.

### **3.2.2 Atelier II : Renforcement des capacités, accès aux services sociaux de base et appui aux groupes vulnérables.**

#### **a) nombre**

L'atelier a enregistré la participation de 21 personnes dont seulement cinq hommes.

L'atelier a élu un bureau ainsi qu'il suit :

Présidente : Mme Khady TALL FALL (AFAO/Dakar)

Rapporteur : Mme Arame MALL (APROFES/Kaolack)

## **b) Méthodologie**

L'atelier a défini une méthodologie de travail qui a consisté à analyser les différents éléments du rapport DSRP relatifs aux thématiques soumises au groupe à savoir notamment le passage à revue de tous les services sociaux de base retenus.

## **c) Synthèse des réflexions du groupe**

Le groupe a tout d'abord apprécié positivement les éléments d'analyse contenus dans le rapport et ayant trait aux thématiques abordées.

Après examen des secteurs, le groupe a retenu les recommandations suivantes :

### **1 – Education/Formation**

- ✚ Insister sur l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'apprentissage aux métiers compte tenu de la déperdition scolaire notée auprès des groupes pauvres et vulnérables.
- ✚ Renforcer l'accès des femmes et des groupes vulnérables aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et
- ✚ Prendre en compte leur formation dans les secteurs agricoles et artisanaux en vue de les renforcer économiquement et de développer leurs capacités de travail.
- ✚ Faire une discrimination positive en faveur du secteur éducatif dans l'orientation des ressources du DSRP.
- ✚ Mener une réflexion sur les mariages précoces qui apparaissent comme des facteurs bloquants au maintien des filles dans le secteur éducatif notamment au niveau du secondaire et du supérieur.

### **2 – l'alphabétisation**

- ✚ Le groupe constate la nécessité d'harmoniser les politiques d'alphabétisation menées sur l'étendue du territoire par les différents acteurs étatiques et non étatiques.
- ✚ Le groupe recommande la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle accompagnée de mesures motivant davantage les groupes vulnérables au niveau de tous les secteurs d'activités.

### **3 - Santé**

- ✚ Tout en prenant conscience des efforts entrepris dans le secteur, le groupe déplore la cartographie déséquilibrée des infrastructures sanitaires sur l'étendue du territoire ainsi que le coût élevé pour l'accès aux services de santé en particulier pour les groupes vulnérables.
- ✚ Le groupe recommande le renforcement de la proximité des infrastructures et les services de santé à la base.
- ✚ Le groupe suggère de saisir les opportunités offertes par la Décentralisation pour mettre en place des services de santé et des infrastructures spécialisés dans les régions de l'intérieur.
- ✚ Considérer et valoriser de manière plus soutenue la médecine traditionnelle à laquelle les groupes pauvres ont recours le plus souvent.

- ✚ Enfin pour la prise en charge du VIH/SIDA, et de la prostitution, le groupe recommande le développement des moyens de dépistage précoce menées par divers acteurs dont notamment ceux de la société civile.

#### **4 – eau potable**

- ✚ Le groupe constate que l'accès à l'eau de manière générale constitue une préoccupation de tous les Sénégalais et particulièrement les groupes pauvres et vulnérables.

De plus les disparités sont si fortes d'une localité à une autre que le ratio avancé par le DSRP de 28 l/hab/jour n'est qu'un rêve pour beaucoup de Sénégalais.

- ✚ Le groupe recommande une répartition plus juste et décentralisée des points d'eau sur toute l'étendue du territoire notamment dans les zones les plus arides.
- ✚ Le groupe recommande également l'implication des groupes pauvres dans la gestion des points d'eau en renforçant leur organisation à la base.
- ✚ Enfin le groupe recommande la vulgarisation des nouvelles technologies d'épuration et de désalinisation.

#### **5 – Transport/mobilité**

- ✚ Tout en se réjouissant de la prise en compte du transport dans le sens du développement de la mobilité des populations, le groupe pense que le DSRP ne s'est pas soucié des groupes vulnérables tels que les handicapés et il estime que des modes de transport appropriés pour les handicapés devraient être prévus.
- ✚ Le groupe propose également qu'une attention particulière soit accordée à l'amélioration du transport maritime et fluvial local (en particulier dans les zones insulaires).
- ✚ De même le groupe estime qu'il y'a une nécessité de stimuler le développement de charrettes/calèches améliorées pour corriger le déficit du transport public dans certaines localités.
- ✚ Le groupe recommande une décentralisation de la physionomie des axes routiers (toutes choses qui favorisent l'échange des productions locales et nationales en direction éventuellement des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO).

#### **6 – Gestion des Ressources Naturelles**

##### **Assainissement et Environnement**

- ✚ Ces questions étant préoccupantes, le groupe estime que les populations à la base devraient être en permanence sensibilisées pour gérer et exploiter de manière durable les ressources naturelles de leur environnement ; En particulier les femmes et les jeunes devraient être ciblés à cet égard.
- ✚ L'appui à la multiplication des espaces boisés doit être également soutenu enfin de lutter contre la désertification de plus en plus aggravée dans certaines localités.

En guise de conclusion générale, le groupe recommande fortement une vulgarisation soutenue du DSRP pour son appropriation par la population. A ce propos il recommande l'utilisation des langues nationales pour faciliter l'accessibilité du DSRP à toutes les populations ainsi qu'une campagne empruntant les diverses techniques d'IEC.

## 7 – débats suscité par la restitution

La restitution a suscité cinq réactions qui ont porté sur :

- ✚ La nécessité de changer de vocabulaire concernant l'alphabétisation fonctionnelle afin d'adopter la terminologie « alphabétisation intégrée » qui englobe l'alphabétisation initiale, fonctionnelle et la post-alphabétisation.
- ✚ S'il est fait état de 28l/habt/j dans le document il faut comprendre que la norme recommandée par l'OMS est de 35 l/hbt/j.
- ✚ Il importe d'insister sur l'accès au travail pour les handicapés.
- ✚ De même, il faudra suggérer une discrimination positive pour l'accès des aînés (3° âge) aux soins de santé et à leur réactivation au travail (par le développement de petites activités économiques).
- ✚ La cinquième réaction porte sur la question de savoir si l'objet de l'atelier est de valider le DSRP ou non ?

A cette question le modérateur a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un atelier de validation du DSRP mais une occasion nouvelle d'informer sur le DSRP, une occasion pour les acteurs de la société de se prononcer sur le document et enfin d'anticiper leur préparation pour la mise en œuvre.

### 3.2.3 Atelier III : Bonne gouvernance et Décentralisation

#### a) nombre

L'atelier a enregistré la participation de 9 personnes dont deux femmes.

#### b) bureau

L'atelier a élu un bureau en son sein ; ce bureau est ainsi constitué :

- Présidente : Mme Héléne CISSE SOW (ASPRODEF/Diourbel).
- Rapporteur : Marcel MENDY (SIC/Dakar)

#### c) méthodologie

L'atelier a défini une méthodologie de travail qui a constitué à découper le binôme bonne gouvernance et décentralisation afin :

- de cerner chacun de ces thèmes séparément
- de poser les problèmes et contraintes liés à chacun de ces thèmes avant de procéder à des recommandations.

## 1 – Bonne gouvernance

Du diagnostic socio-politique fait par le groupe il a été noté les problèmes et contraintes suivants :

- ✚ Absence de transparence dans la gestion des ressources publiques (passation de marchés et octroi de crédits publics) ; les causes de cette absence de transparence étant souvent liées au copinage et au clientélisme politique.
- ✚ Inefficacité de la société civile liée à la multiplication des acteurs (il y'a comme une cacophonie et une polysémie au niveau de la société civile).

- ✚ Il y'a un système de contrôle inefficace voire absent au niveau de l'Etat (malgré l'existence d'institutions comme l'Inspection générale d'Etat et la Cour des Comptes).
- ✚ Une insuffisance de la modernisation de l'Etat (tant au niveau des infrastructures qu'au niveau des procédures) avec notamment des lenteurs dans les prises de décisions qui entraînent parfois la corruption (même pour obtenir un acte d'état civil).
- ✚ Une impunité entretenue (à cet égard on constate malgré tout, qu'une simple appartenance partisane garantit l'impunité).

A titre de recommandations relatives à la bonne gouvernance le groupe retient les points suivants :

- ✚ Diminuer le déficit d'information des populations sur les enjeux de la bonne gouvernance dans une perspective de développer la conscience citoyenne.
- ✚ Former les décideurs (en particulier les élus locaux) en renforçant leurs capacités managériales.
- ✚ Moraliser la vie publique (en plafonnant par exemple les dépenses de campagnes politiques et en instituant l'obligation de déclaration de patrimoines de tous les hommes politiques et en exigeant que la comptabilité des partis politique soit rendue publique).
- ✚ Définir plus précisément le rôle de la société civile dans ses fonctions de sentinelle de la bonne gouvernance.

## 2 – Décentralisation

L'atelier a soulevé les problèmes et contraintes suivants :

- ✚ Un déficit de communication sur les enjeux de la décentralisation.
- ✚ Les compétences transférées s'avèrent encore limitées et il importerait d'inclure dans le transfert les secteurs de l'hydraulique et de l'agriculture si on veut réellement lutter contre la pauvreté rurale selon les principes de proximité, et de participation avancée par le DSRP et en tenant compte que l'agriculture et l'hydraulique sont les « mamelles » des pauvres.
- ✚ Un manque de moyens humains et financiers au niveau des collectivités territoriales locales.
- ✚ Une absence de fiscalité locale appropriée pour impulser le développement local
- ✚ Des déséquilibres entre collectivités locales aux plans spatial et financier.

En recommandations l'atelier retient les éléments suivants :

- ✚ Révision et adaptation du code des collectivités locales.
- ✚ Promotion d'un système de péréquation entre collectivités.
- ✚ Informer et conscientiser les populations sur les enjeux de la Décentralisation.
- ✚ Combler le déficit d'information et de Communication entre l'Etat, les collectivités et les populations.
- ✚ Impulser la participation effective de la société civile dans la mise en œuvre de la Décentralisation.
- ✚ Renforcer la fiscalité locale.

- ✚ Approfondir la réflexion sur la réforme territoriale qui semble actuellement en veilleuse.

### 3 – Synthèse des débats

La restitution a suscité neuf réactions ainsi résumées :

- ✚ Si les actions de la société civile ne sont pas suffisamment valorisées pour être visibles, il est indiqué toutefois de tempérer leur inefficacité tel qu'avancé et recommander la promotion de la synergie entre acteurs de la société civile.
- ✚ Il est fait état de 94,5 % de corruption au sein de l'administration. Ce qui n'est pas tout à fait juste. Il faut plutôt comprendre que 94,5 % des Sénégalais pensent que l'administration est corrompue à la suite des enquêtes menées dans le cadre du DSRP. Du reste les participants estiment qu'il est indécent de faire état de ce sentiment qui ne reflète pas la réalité.
- ✚ La bonne gouvernance passe par le renforcement des structures de l'Etat en particulier par la mobilisation et l'affectation judicieuse des ressources fiscales. Il faut déjà arrêter la mauvaise gestion des ressources fiscales si maigres soient-elles.
- ✚ La société civile devrait davantage rechercher le partenariat avec l'Etat ; cependant ce partenariat doit se faire et se développer à partir d'une claire répartition des rôles de chacun (par exemple les autorités locales veulent être à la fois maîtres d'ouvrage et opérateurs ; ce qui n'est pas possible).
- ✚ Globalement le bilan des cinq années de la Décentralisation apparaît négatif avec des ressources humaines défailtantes au niveau des élus qui ne connaissent pas leurs rôles et n'ont pas de capacités d'animation du développement local participatif et concerté. C'est un grand handicap qu'il conviendra de lever.
- ✚ Il importe d'être vigilant pour qu'il y ait une interrelation entre plans locaux, plans régionaux, plan national et tout ce qui viendra avec le DSRP. A cet égard, un plan de communication devrait être élaboré.
- ✚ Les acteurs de la société civile doivent se coaliser en vue d'agir sur les parlementaires qui sont parfois conduits à voter des lois sans savoir tous les enjeux liés à ces lois. La société civile doit renforcer son action et sa cohésion pour être encore plus efficace et plus visible.
- ✚ Les critères de passation de marchés ne favorisent que les entreprises déjà riches capables par ailleurs de corrompre ; Il faut changer ces critères si on veut que les petites entreprises initiées par les moins nantis (et en particulier celles localisées en milieu rural) puissent accéder aux marchés publics et entraîner le développement local. A cet égard il faut par exemple que les pouvoirs publics acceptent de transférer la gestion des marchés aux organisations communautaires de base qui seront ainsi responsabilisées pour contracter avec les entreprises locales.
- ✚ La Décentralisation a été gérée jusque là par les politiciens et cela s'est traduit par des insuffisances qu'il convient de combler par une meilleure implication de la société civile. En conséquence, il faut accepter les candidatures indépendantes pour les élections locales et la société civile doit se battre pour cela.

#### 3.2.4 Atelier IV : Mise en œuvre du DSRP

##### a) nombre

L'atelier a enregistré la participation de 16 personnes dont une femme.

##### b) bureau

L'atelier a élu un bureau en son sein ainsi qu'il suit :

Présidente : Ndèye Maty N'DOYE (USE/Dakar)

Rapporteur : Mansour FALL

Amacodou DIOUF

### c) méthodologie

Après la facilitation de Mr Amacodou N'DIAYE, expert qui a assisté le groupe technique sur la mise en œuvre, le groupe est revenu sur le diagnostic du DSRP avant d'aborder la réflexion sur la mise en œuvre.

#### 1 – Observations sur le diagnostic fait par le DSRP

- ✚ D'une manière générale, les indicateurs retenus dans les domaines de l'éducation et de la santé ne concordent pas avec ceux déjà communiqués par le gouvernement aux partenaires extérieurs :
  - Le taux d'alphabétisation indiqué pour 2001 est de 39 % alors que celui fourni par le Ministère de l'Education Nationale est de 52 %.
  - Le taux de 95,5 % d'accès des Sénégalais à une source d'eau potable à moins d'un kilomètre est plutôt incertain.
- ✚ Les objectifs du DSRP ne sont pas hiérarchisés. Ils n'indiquent pas les priorités sur lesquelles le gouvernement entend fonder son action pour accélérer la réduction de la pauvreté.

**2 Le Dispositif de mise en œuvre du DSRP** ne reflète pas un consensus entre les membres du groupe. Ainsi certains pensent que les comités de pilotage qui sont proposés n'ont pas pour mandat d'exécuter et de suivre des politiques en lieu et place des départements ministériels.

- ✚ Le document prévoit un organe du MEF comme étant responsable du pilotage de la mise en œuvre, de la gestion des ressources financières sous forme de « panier commun », du suivi-évaluation au double plan national et régional ; cela apparaît inadéquat non seulement à l'égard des textes qui organisent la coordination du programme de lutte contre la pauvreté mais également va à l'encontre des objectifs visés par le gouvernement et ses partenaires au développement.
- ✚ L'instrument PTIP (Programme Triennal d'Investissement Public) apparaît adapté pour l'affectation des ressources du DSRP sans qu'il ne soit nécessaire de créer de nouvelles structures.
- ✚ Il serait indiqué de simplifier le schéma institutionnel en prévoyant :
  - Un conseil interministériel tous les ans au moment des arbitrages budgétaires.
  - Un comité d'orientation et de concertation qui se réunit tous les six mois sous la présidence du MEF.

Un comité de coordination et de suivi opérationnel qui regroupe les intervenants (programmes sectoriels, projets spécifiques, agences d'exécution). Ce comité se réunirait tous les trois mois sous la présidence du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MDSSN) pour assurer un suivi plus rapproché.

**NB** : Ce comité serait appuyé par une cellule qui est déjà créée et qui en assurerait le secrétariat.

Un comité régional de coordination et de suivi présidé par le gouverneur.

### 3 – Recommandations

- ✚ Le groupe recommande le renforcement des instruments de contrôle au cours de la mise en œuvre du programme.
- ✚ Le groupe recommande l'adoption du « GENRE » comme un principe Directeur du DSRP. En effet le groupe estime que les femmes ne doivent pas être perçues comme de simples groupes vulnérables mais comme des actrices à part entière dans la lutte contre la pauvreté et à cet égard il conviendrait de réviser le DSRP pour faire ressortir cette place centrale des femmes.
- ✚ Le groupe recommande l'appui à l'organisation accrue de la société civile dans la mise en œuvre du DSRP à travers :
  - Une harmonisation des programmes et des positions de la société civile en son sein.
  - Une meilleure clarification des rôles.
  - Une prise en compte réelle des populations dans la mise en œuvre du DSRP.
  - Une mobilisation et implication des réseaux de la société civile dans leur diversité.
  - Le groupe recommande également l'amélioration des mécanismes prévus au niveau régional en s'appuyant sur l'élargissement et le renforcement des cadres de concertation.
  - Le groupe recommande la mise en place d'un plan de communication avec des possibilités accrues facilitant l'accès de tous les documents du DSRP à un plus grand nombre. A cet égard, la traduction et la vulgarisation en langues nationales devrait être envisagée.
  - Le groupe recommande une mobilisation et implication des acteurs de la presse pour être les vecteurs du DSRP auprès de toutes les composantes de la société.

### 4 – Synthèse des débats

L'exposé a suscité la réaction de quatre intervenants autour des points suivants :

- La répartition des rôles entre les acteurs devrait être clarifiée surtout par rapport à la tutelle du gouverneur (qui est maître d'ouvrage ? Qui est maître d'œuvre et qui est opérateur). Du reste le rôle accordé au gouverneur qui représente l'autorité centrale est un recul au regard du processus de Décentralisation et de Démocratisation en cours dans le Pays.
- Les activités futures doivent renforcer les actions en cours et les projets et programmes en perspective des acteurs locaux.
- Il importe de prévoir un système d'audit permanent (tous les ans) pour prévenir la mauvaise gestion, garantir la transparence et réorienter à temps le DSRP dans ses objectifs.
- L'analyse faite par le groupe sur le diagnostic n'est pas fondée et elle est inutilement négative.
- Les idées avancées par rapport au dispositif institutionnel ne saurait engager la société civile. Il serait plus indiqué à ce stade de réfléchir sur les fonctions et non sur les organes.

### 3.3 Conclusions et Recommandations

#### 3.3.1 CONCLUSIONS

- ❖ Globalement, l'atelier de concertation de la société civile **apprécie positivement les analyses et les choix relatifs aux objectifs et axes stratégiques** contenus dans le document de stratégies pour la réduction de la pauvreté au Sénégal (DSRP).
- ❖ Néanmoins tout en considérant les efforts de participation déployés, l'atelier exprime une relative **insatisfaction quant à l'implication plus soutenue des acteurs de base dans l'élaboration du DSRP.**
- ❖ L'atelier note d'autre part dans l'analyse un certain nombre de statistiques qui ne cadrent pas avec les statistiques de l'administration (à titre indicatif ces statistiques concernent l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable)
- ❖ L'atelier déplore dans l'analyse consacrée à l'éducation le faible intérêt accordé à la formation technique et professionnelle ainsi que l'apprentissage des métiers.
- ❖ L'atelier note avec intérêt que le **DSRP n'est qu'un simple cadre de référence pour orienter et harmoniser les actions futures de lutte contre la pauvreté** et se réjouit du fait qu'il considère et reconnaît les acteurs de la société civile comme étant les principaux vecteurs et acteurs de sa mise en œuvre.
- ❖ En conséquence, l'atelier convient que l'enjeu du DSRP, pour la société civile, se situe davantage dans sa mise en œuvre au cours de laquelle **les acteurs de la société civile** seront non seulement les vecteurs et acteurs du DSRP mais également **les sentinelles vigilantes pour sa bonne gestion dans la transparence.**
- ❖ Enfin l'atelier **félicite le collectif** organisations de la société civile pour l'opportunité qu'elle a donnée aux acteurs variés de la société civile d'être davantage informés sur le DSRP et de pouvoir donner leurs opinions propres sur ce document.

#### 3.3.2 Recommandations

A l'issue des travaux d'ateliers, les participants ont dégagé un certain nombre de recommandations suivantes :

1. Sur la base de l'importance qu'ils accordent au DSRP, les participants sont unanimes à reconnaître la nécessité de **mettre en place des mécanismes d'appropriation de ce document par les populations à la base.**

A cet égard, ils suggèrent :

- La restitution des résultats du présent atelier par les participants dès leur retour dans leur localité respective.
- Le rapprochement des structures faïtières des acteurs de la société civile dans leur diversité afin d'harmoniser leurs approches en vue de mieux se préparer à être les vecteurs et acteurs du DSRP mais également les sentinelles vigilantes lors de sa mise en œuvre.
- La mise en œuvre d'un plan de communication au niveau national pour rendre visible et accessible le DSRP à toutes les forces actives parties prenantes du développement socio-économique et culturel du pays.

2. L'atelier reconnaît la nécessité de prendre en compte **l'approche genre comme un principe directeur du DSRP**. A cet égard il retient que les femmes ne doivent pas être considérées comme de simples groupes vulnérables mais comme des actrices à part entières dans la lutte contre la pauvreté .La révision du DSRP pour marquer la centralité des femmes serait opportune .

Dans tous les cas, l'atelier recommande que le GENRE soit un instrument permanent de suivi-évaluation lors de la mise en œuvre du DSRP afin de surveiller l'équité entre hommes et femmes dans l'allocation des ressources.

3. L'atelier recommande un appui pour une **meilleure organisation des acteurs de la société civile** dans sa diversité afin d'accroître sa **visibilité et efficacité**.

4. L'atelier invite les acteurs de la société civile à **reconnaître les acteurs étatiques en particulier les élus locaux comme des partenaires** en participant au renforcement de leurs capacités d'action et de maîtrise d'ouvrage.

5. Toutefois les participants estiment qu'il importe de **clarifier les rôles des acteurs étatiques et des acteurs de la société civile** pour ne pas confondre en particulier les rôles de maître d'ouvrage et ceux de réalisation (opérateurs).

6. L'atelier recommande aux acteurs de la société civile de **continuer à impulser la réflexion sur la réforme territoriale** (malgré le coup d'arrêt imposé avec l'instauration des délégations spéciales).

7. L'atelier suggère que **les comités régionaux mis en place dans le cadre du DSRP soient présidés par des élus locaux et non par des représentants du pouvoir central** afin de consolider l'option prise de décentralisation de l'Etat et de renforcement du processus démocratique.

8. L'atelier invite les acteurs de la société civile, de l'Etat et des différents partenaires au développement à veiller à ce que les **actions futures du DSRP s'intègrent aux actions en cours ou participent à la réalisation des actions projetées notamment à travers les plans locaux**.

9. Les participants suggèrent **la révision des critères de passation des marchés dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP** afin de permettre aux moins nantis de compétir surtout dans l'acquisition des marchés au niveau local et afin également de favoriser une plus grande transparence. Il invite les pouvoirs publics à **décentraliser/transférer la gestion des marchés aux organisations communautaires de base** afin de responsabiliser ces dernières qui contracteraient avec les petites entreprises locales.

10. L'atelier reconnaît que la stratégie de **création de richesse doit être centrée sur les pauvres et sur ce qu'ils savent et/ou pourraient faire le mieux**. Sur cette base, les participants suggèrent **une priorisation des activités agricoles** en particulier dans ses aspects modernisation et intensification de la production de même que dans ses aspects conservation, transformation/valorisation et accès aux marchés élargis à des prix rémunérateurs.

11. L'atelier recommande vivement à l'Etat de considérer **la nécessité de subventionner l'agriculture sénégalaise** au regard de sa non compétitivité face aux produits d'importation d'Occident qui, outre le fait qu'ils sont largement subventionnés, inondent nos marchés à la faveur d'un tarif extérieur commun très bas au sein de la CEDEAO. Dans tous les cas l'atelier estime qu'il y'a une urgence à convoquer **les Etats Généraux de l'Agriculture** afin de sortir le secteur de l'impasse qu'il connaît.

12. Les participants à l'atelier national de concertation des acteurs de la société civile suggèrent **une discrimination positive dans l'allocation des ressources du DSRP en faveur de l'Education au sens large** comprenant l'éducation formelle, la formation technique professionnelle, l'apprentissage des métiers et l'alphabétisation intégrée.

13. Enfin les participants recommandent vivement que des **audits permanents** soient organisés pour garantir la transparence dans l'allocation et l'utilisation des fonds du DSRP.


Fait à Dakar le 16 janvier 2002

Les participants à l'atelier national de concertation des acteurs de la société civile.

### **Séance de Clôture**

La séance de clôture a été présidée par **Mr Babacar FALL** du comité technique chargé du pilotage du DSRP au nom du Ministre de l'Economie et des Finances.

Elle a été marquée par quatre discours résumés ainsi qu'il suit :

 **Discours de Mr Fassory DIAWARA**, Directeur exécutif du collectif des organisations de la société civile ;

Monsieur Diawara s'est réjoui de la participation massive et de qualité des différents acteurs présents.

Il reconnaît, sous ce rapport, que les objectifs du séminaire ont été atteints (en particulier l'information sur le DSRP et la contribution de la société civile).

Mr DIAWARA a rappelé que cet atelier n'est qu'une étape dans le processus de restitution/appropriation du DSRP à la base. En effet, le collectif envisage d'organiser un grand **forum** en marge des efforts que chacun des participants présents entreprendra dans la vulgarisation du DSRP.

Il a remercié le comité technique, les bailleurs, le modérateur et l'ensemble des participants qui ont su travailler patiemment dans un esprit de tolérance mutuelle et de probité intellectuelle.

 **Discours de Mme Esther PALACIO**, chargée de programme au PNUD.

Au nom des bailleurs de fonds qui appuient le collectif des organisations de la société civile, Mme PALACIO s'est réjoui de l'aboutissement à temps des travaux d'élaboration du DSRP et de la participation active de la société civile.

Elle reconnaît que cet atelier a été très utile car elle a noté des contributions de qualité et des idées claires sur ce que les uns et les autres veulent et doivent faire.

Cependant, Mme PALACIO reconnaît qu'il reste à identifier concrètement les activités de terrain et à s'impliquer activement dans le contrôle de la mise en œuvre à travers également les audits permanents comme suggéré en recommandation.

Elle constate et se réjouit du dynamisme et de la bonne capacité des organisations de la société civile sénégalaise. A cet égard elle garde l'espoir que le travail de sensibilisation et d'implication des acteurs de la base dans la mise en œuvre du DSRP sera continué.

Enfin Mme PALACIO a remercié tous les acteurs présents de leur patience malgré l'heure tardive.

✚ **Discours de Mme Hélène Rama NIANG**, Directrice exécutive du CONGAD.

Tout en présentant ses excuses pour n'avoir pas suivi de manière permanente les travaux de l'atelier, Mme NIANG a rappelé l'importance de cet atelier qui est une étape décisive dans la vulgarisation du DSRP à la base.

A cet égard, elle est convaincue que les cellules régionales du CONGAD en particulier ne manqueront pas de se faire les relais de cet atelier pour la démultiplication de ses résultats.

Elle a enfin terminé en invitant les acteurs de la société civile dans sa diversité à continuer le processus dans une dynamique constructive et positive.

✚ **Discours de clôture de Mr FALL**, du comité technique, au nom du Ministre de l'Economie et des Finances.

Mr FALL a rappelé que le programme de sensibilisation et de renforcement des capacités était le volet clé par lequel le DSRP devait démarrer.

Il constate que malgré le retard dans le démarrage de ce programme, le présent atelier donne des motifs de satisfaction et surtout il rassure tout le monde avec les prédispositions au partenariat transparent qui a été constamment avancé.

Mr FALL se réjouit, au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, de l'engagement de la société civile.

Il rappelle que le DSRP n'est qu'un cadre de référence ; il reste à mieux cibler les activités par les acteurs du développement au niveau de leur localité respective. A cet égard, il demeure convaincu que les acteurs de la société civile seront déterminants.

Tout en remerciant encore une fois les participants et le collectif, Mr FALL a, au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, **déclaré clos l'atelier National de concertation des acteurs de la société civile sur le DSRP.**

## ANNEXES

### AGENDA

***Mercredi 16 janvier 2002 au Centre de Formation du Ministère de l'Équipement et des Transports***

**08 h - 9 h** : Mise en place

**9 h - 9 h 15** : Cérémonie d'ouverture présidée par le Ministre de l'Economie et des Finances

**9 h 15 - 9 h 30** : Allocution de la Directrice de la GTZ

**9 h 30 - 9 h 45** : Exposé introductif du Secrétaire Exécutif du Collectif sur l'objet et les enjeux de la concertation

**9 h 45 - 10 h 00** : Pause

**10 h 00 - 10 h 45**: Présentation du DSRP : composantes et orientations par le modérateur

**10 h 45-11 h 00** : Répartition en ateliers et modalités pratiques de travail

**Atelier 1** : Création de richesses

**Atelier 2** : Renforcement des capacités, promotion des services sociaux de base et amélioration des conditions des groupes vulnérables

**Atelier 3** : Bonne gouvernance et décentralisation

**Atelier 4** : Mécanismes de mise en œuvre et stratégies de participation active de la société civile

**11 h 00-13 h 30** : Travail en atelier

**13 h 30-14 h 30** : Pause Déjeuner (préparation des synthèses des réflexions d'ateliers)

**14 h 30-16 h 30** : Restitution des travaux d'ateliers et débats

**16 h 30-16 h 45** : Pause

**16h 45-17h 30** : Présentation des conclusions et recommandations

**17 h 30-17 h 45** : Clôture par le Président du CONGAD

### Liste des participants

<b>N°</b>	<b>PRENOMS ET NOM</b>	<b>ORGANISATION</b>
1	Rama Diatta DJIBO	GPF
2	Coumba Daga DIONE	GPF
3	<i>Ndèye Maty NDOYE</i>	USE / CONGAD
4	Coumba Pathé PAYE	<b>CAR / PAR</b>
5	Amadou Anta SAMB	ONG / P.F.D
6	Mamadou DOUMBOUYA	CSA
7	Mohamed GUEYE	Walfadjri / quotidien
8	Joe MARONE	Oxy-Jeunes FM
9	Djibril GUEYE	RTS /Radio
10	Awa Dianor KA	MDSSN / BCSP
11	Arame FALL	APROFES
12	Fatou GUEYE	Groupe Féminin
13	Justin BYLL	Caritas - Thiès
14	Mamadou DIOP Castro	UNSAS
15	Ibrahima SECK	CNCR / FONGS
16	Papa Malick NDAO	RTS
17	Djonberou BA	RTS
18	El- Hadji M.Saïd BOCAM	APDJ
19	Dialla TOURE	Mission Evangélique Norvégienne/ (MEN)
20	Sidy DICKO	C.E.F.P. Bakel
21	Ibrahima NDIAYE	GADEC /Tambacounda
22	Bruno Moussa FALL	<i>Cellule CONGAD Caritas à Fatick</i>
23	Papa Badara FALL	USE / NGANDA
24	Bourama DIEDHIOU	A.J.A.E.D.O.
25	Abdoulaye SANE	OCRV

26	Fenda SOUMARE	ANAFa
27	Aliou BA	Le Soleil
28	Mariane Ndoye SIDIBE	Réseau S. G.
29	Momar FALL	RACEF
30	Ndèye Khady DIENG	Femme Groupe
31	Jozias BLOK	Délégation de la Commission Européenne
32	Amadou BA	
33	Papa DIATTA	Radio Energie
34	Alain KASRIEL	DIAPANTE CONGAD/Cellule Régionale de St- Louis
35	Dénis NDOUR	CNJS
36	Khady Fall TALL	AFAO- Sénégal
37	Moussa LO	ASEAPE
38	Edouard T. DIEME	ANHMS
39	Mamadou Assane NIANG	SP / DSRP
40	M. HASARD Eric	Enda Dialogue Politique
41	Aïssatou Niang FALL	FAFS Nationale
42	Ramatoulaye NDIAYE	Réseau S.G
43	Ousmane KA	CSCP - / MDSSN
44	Médoune DIOP	UNACOIS
45	Youssef CAMARA	APROSOR
46	Rama Hélène NIANG	CONGAD
47	Ramatoulaye DIOP	Radio 7 FM
48	Amadou S. GUEYE	Walf Quotidien
49	Ibrahima Paye	La Pointe
50	Khadidiatou GUEYE	Le Matin
51	Ali Guéye NDIAYE	CNCR / Fénagie Pêche
52	Satigui DIABATE Willy	Diamono FM
53	Jean Philippe DIOUF	Caritas
54	Moussa BA	Sahel Ingénieurs Conseil
55	Bernadette SCHULZ	GTZ
56	Babacar DIOP Buuba	CONGAD
57	Alpha Oumar Diallo	CNTS
58	Mansour FALL	World Vision
59	Amacodou NDIAYE	Cabinet EMAP
60	Fatou CISSE	CREA / UCAD
61	Martin MANE	AGADA
62	Seydou WANE	FODDE - Kolda
63	Fatou NDIAYE	Podor – PIP Cellule Régionale de St - Louis
64	Papa Malick GUEYE	Radio Ndef leng
65	Amacodou DIOUF	AHDIS
66	Yatma FALL	ANHMS
67	Pape Birama DIALLO	UNSAS
68	Momar FALL	RACEF
69	Djiby NDIAYE	Ndef – Leng FM
70	Ibrahima DIA	DSRP
71	Sékel GNING	CNTS
72	Mohamed Ali	Reporter

<b>N°</b>	<b>PRENOMS ET NOM</b>	<b>ORGANISATION</b>
73	Ousseynou CAMARA	Cameramen
74	Pape NDAO	Cameramen
75	Mohamadou DIOP	Journaliste
76	Samba BARRY	<i>Programme Sud Info</i>
77	<i>Bouna MANE</i>	AFGVS / Cellule Régionale CONGAD Sédhiou
78	<i>Daba NDIAYE</i>	Plan Cellule Régionale Louga
79	Elimane NDIAYE	ANIOS
80	Marcel MENDY	SIC
81	Helene Cissé SOW	ASPRODEF
82	Esther PALACIO	PNUD
83	Yaya NDIAYE	AJED / Cellule / CONGAD
84	Mamadou Cheikh AGNE	FDVV
85	Robert BATHIA	GTZ / MEF
86	Fassory DIAWARA	<i>Cellule Nationale CONGAD</i>
87	Mariétou DIATTA BA	Cellule Nationale CONGAD
88	Mariétou KANE	Cellule Nationale CONGAD

## **DISCOURS INTRODUCTIF DU SECRETAIRE EXECUTIF DU COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE IMPLIQUEES DANS LE PROCESSUS DU DSRP**

***Monsieur le Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances***

***Monsieur le Représentant du Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale***

***Madame la Directrice de la GTZ***

***Monsieur le Président du CONGAD***

***Madame la Directrice Exécutive du CONGAD***

***Monsieur le Président du Comité Technique du DSRP***

***Monsieur le Coordonnateur du PELCP***

***Mesdames, Messieurs, les participants***

***Monsieur le Représentant de l'UNICEF***

***Monsieur le Représentant de UE***

**Chers invités,**

Je voudrais tout d'abord, avec votre permission remercier très chaleureusement l'ensemble des participants, qui comme vous le constatez, sont venus massivement répondre à l'appel du collectif des organisations de la société civile impliquées dans le processus du DSRP dans le cadre du "programme de sensibilisation et de renforcement des capacités de la société civile".

Mesdames, Messieurs, chers invités,

Votre présence nous honore au plus haut point. Elle constitue pour nous une marque profonde de sympathie d'une part, et d'autre part un intérêt concernant les activités que nous développons pour le rassemblement de la Société Civile pour la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté.

Je voudrais à ce niveau faire une mention spéciale à la GTZ qui a bien voulu assurer le financement du programme du collectif de la Société Civile dans le processus du DSRP.

Permettez-moi également de faire une mention spéciale aux responsables du CONGAD qui ont accepté d'abriter le programme et de le doter de l'appui institutionnel nécessaire.

Dans la même foulée, Monsieur le Ministre nous devons souligner l'approche des pouvoirs publics qui dans l'élaboration du DSRP n'ont pas manqué d'associer la Société Civile. Ce qui traduit une reconnaissance de cette sensibilisation et du rôle qu'il doit jouer dans le développement de la nation aux côtés des autres acteurs.

Après ces quelques mots de bienvenue et de remerciements, je voudrais ensuite, (très rapidement) vous parler du contexte et des enjeux de ce séminaire atelier qui regroupe toutes les composantes de la Société Civile, à savoir: les ONG, les Associations Professionnelles, les OCB (Groupements de Femmes, Associations de Jeunes, Associations Paysannes, Organisations Religieuses, etc...).

Dans un souci participatif, d'autres acteurs au développement tels que les partenaires financiers, le secteur public et le secteur privé sont associés à cet atelier.

## **LE CONTEXTE**

Le Gouvernement du Sénégal à l'instar des autres pays africains, a pris l'engagement à la conférence de COPENHAGUE de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon de 2015.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a pris la décision d'élaborer un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Comme vous le savez, chers invités, chers participants, l'élaboration du DSRP par le gouvernement a été placée sous le sceau de la participation de l'ensemble des acteurs du développement.

Dans ce cadre, plusieurs activités complémentaires ont été déroulées sous la houlette du comité technique du DSRP. Il s'agit de : l'Enquête ESAM II (Quid), l'Enquête de perception de la pauvreté, des groupes thématiques et des Consultations Régionales.

La société civile, a été conviée au même titre que les autres acteurs à ces différentes activités qui ont eu lieu sur tout l'étendu du territoire national.

Ce processus a débouché sur un document provisoire du DSRP qui a été validé les 13 et 14 décembre 2001 au séminaire organisé à l'Hôtel Méridien Président, par l'ensemble des acteurs au développement. Le DSRP, comme vous le savez, a été également approuvé par le Conseil des Ministres du jeudi 27 décembre 2001.

## **LES ENJEUX**

- L'importance du DSRP pour la nation sénégalaise tout entière n'est plus à démontrer.
- En effet, les ressources qui résulteront du processus doivent contribuer de manière significative à éradiquer la pauvreté dans notre pays.

- Face à ce contexte qui constitue en soit un défi pour tout le Sénégal, la mobilisation de la société civile pour une contribution de qualité constitue une pièce maîtresse.

Cette situation nous amène à nous poser les questions suivantes sur la mobilisation et le degré de participation de la société civile dans le processus du DSRP :

- La société civile a-t-elle vraiment participé au processus du DSRP ?
- Sa participation a-t-elle été de qualité ?
- L'approche a-t-elle été réellement de la base vers le sommet ?
- La Société Civile s'est-elle suffisamment concertée ?
- A-t-elle influé sur le processus ?
- Les stratégies confinées dans le DSRP ont-elles pris en compte les préoccupations des populations ?
- Comment la Société Civile devra-t-elle s'organiser pour suivre la mise en œuvre du processus du DSRP ?

Comme vous le constatez donc Mesdames, Messieurs, chers participants, les enjeux sont importants le rôle de la Société Civile est reconnu de tous. Cependant il revient à la Société Civile de s'organiser, de se concerter pour jouer un rôle d'animateur et de sentinelle.

La grande question c'est de savoir si la Société Civile sera en mesure d'approfondir la réflexion, de s'organiser et de mettre sur pieds des mécanismes adéquats de participation donnant à chacun son rôle.

C'est la raison pour laquelle nous osons croire que ce séminaire atelier sera un temps fort qui permettra à la Société Civile de s'orienter résolument vers une participation agissante.

Monsieur le Ministre, honorables invités

Chers participants, je ne voudrais pas abuser de votre patience compte tenu également du temps très limité qui nous est imparti pour cet atelier.

Ainsi permettez-moi enfin pour terminer, de noter que le contexte ainsi défini et les enjeux qui en résultent nous convient tous de façon unie et concertée à relever les défis pour participer activement aux côtés de tous les acteurs à l'atteinte des objectifs du DSRP en vue d'éradiquer la pauvreté dans notre pays.

**Je vous remercie.**

## **PRESENTATION SIMPLIFIEE DU DSRP**

### **PROCESSUS PARTICIPATIF D'ELABORATION DU DSRP**

#### ***Schéma du processus***

#### **CONTEXTE**

- ***Le retour de la croissance (95-2001) n'a pas suffi pour garantir une réduction de la pauvreté***
- ***Le secteur primaire contribue pour 18,5% du PIB en 2000.***
- ***La production agricole ne couvre en moyenne que 52% des besoins alimentaires de base***

- **L'insuffisance et la qualité des infrastructures routières et portuaires grèvent les coûts de transport.**
- **Etc.**

### **Caractéristiques de la pauvreté**

- **L'incidence de la pauvreté, du point de vue des ménages, varierait en zone rurale entre 72% et 88 % alors qu'en zone urbaine, elle varie entre 44% et 59 %.**
- **La pauvreté est localisée pour une large part dans les zones rurales et plus singulièrement dans les zones rurales du Centre, du Sud et du Nord Est.**

### **Caractéristiques de la pauvreté**

- **La pauvreté est plus prononcée dans les zones à agriculture peu diversifiée**
- **Les zones de développement des cultures irriguées sont moins pauvres**

### **Caractéristiques de la pauvreté**

- **Les zones les plus pauvres sont les moins touchées par l'émigration**
- **Le niveau d'instruction est très faible parmi les chefs de ménages pauvres. 89% des chefs de ménages du premier quintile n'ont aucun niveau d'instruction et seuls environ 8 % ont le niveau d'instruction primaire.**

### **Caractéristiques**

- **La prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage. La taille moyenne des ménages des 20 % les plus pauvres est de plus de 10 personnes alors que parmi les 20 % les plus riches, elle est de 8 personnes (QUID, 2001).**

### **Caractéristiques**

- **La prévalence de la pauvreté varie selon le sexe du chef de ménage. La prévalence de la pauvreté, du point de vue des ménages, serait de 67,4 % chez les ménages dirigés par un homme et de 58,8% chez les ménages dirigés par une femme.**

### **Les points de rupture**

#### **Les facteurs environnementaux**

- **Les sécheresses successives dont la plus désastreuse fut celle de 1973;**
- **L'érosion côtière, l'intrusion marine et son corollaire, la salinisation des terres;**
- **La dégradation des terres;**
- **Les calamités naturelles telles que les incendies, les inondations des champs et**
- **La destruction des cultures par les parasites.**

### **Les points de rupture**

#### **Facteurs naturels**

- *Le décès, la retraite ou la perte d'emploi du principal pourvoyeur de ressources*
- *Incapacité physique découlant de la vieillesse ou à la suite d'une maladie handicapante.*

## **LES POINTS DE RUPTURE**

### **Les facteurs anthropiques**

- *Les pratiques usuraires et le divorce;*
- *Le déplacement des populations à la suite de conflits, la pression démographique, les conflits fonciers et le vol de bétail;*
- *La réduction du trafic de la Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal*

## **LES POINTS DE RUPTURE**

### **Les facteurs anthropiques**

- *La mise en place des politiques d'ajustement structurel (Nouvelles Politiques Agricole et Industrielle) et leurs corollaires*
- *La dévaluation de 1994*

### **Les manifestations**

- *La violence et la délinquance, la mendicité qui concerne les talibés et mendiants (enfants et adolescents)*
- *Le travail des enfants qui se développe comme alternative pour la survie des familles.*
- *La prostitution prend des dimensions inquiétantes dans les milieux pauvres et touche toutes les catégories de femmes*

La prévalence de l'infection du VIH chez ces prostituées : 14% contre 1 et 2% dans la population totale.

## **Manifestations**

### **Dégradation des Ressources naturelles**

- *Appauvrissement des sols*
- *Déforestation*

### **Les déterminants de la pauvreté**

- *Le taux de croissance moyen annuel de l'économie est inférieur au croît démographique sur la période 60-93*
- *Une répartition très inégalitaire des revenus*
- *Une croissance tirée par des secteurs qui ne sont pas pourvoyeurs d'emplois*

- *Le poids de la dette*

## **Les déterminants de la pauvreté**

### **Une croissance fragile**

- *Faible productivité de l'agriculture*
- *Compétitivité insuffisante des secteurs d'offre*
- *Vulnérabilité aux chocs exogènes (sécheresse, fluctuations aux marchés etc.)*

## **OBJECTIFS ET STRATEGIES**

- *Doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ;*
- *Généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ;*
- *Éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Agriculture**

- *Réduire la vulnérabilité des activités agricoles*
- *Intensifier et moderniser la production agricole*
- *Augmenter et diversifier les revenus agricoles*
- *Renforcer le rôle des organisations paysannes*
- *Désenclaver les zones rurales*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Élevage**

- *Réaliser la sécurité alimentaire*
- *Assurer l'équité dans les rapports de prix, les termes de l'échange villes-campagnes et l'accès à la terre et aux ressources naturelles*
- *Accroître la productivité du sous-secteur*
- *Sécuriser la production animale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Pêche**

- *Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques*
- *Satisfaire la demande nationale*
- *Valoriser les ressources halieutiques*
- *Promouvoir la qualification des professionnels du secteur*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Artisanat**

- *Mettre en place des systèmes de financement décentralisés techniquement et financièrement solides*
- *Améliorer la qualité des produits artisanaux*
- *Pérenniser les actions de formation des artisans et de leurs encadreurs*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Industrie PME-PMI**

- *Stimulation de l'initiative*
- *Politique fiscale favorable aux PME-PMI*
- *Relations de partenariat stratégique entre secteur privé local et entreprises étrangères*
- *Exploitation opportunités intégration régionale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Énergie**

- *Développer les capacités de production*
- *Développer les infrastructures et services énergétiques*
- *Assurer le financement des activités de développement du sous-secteur*
- *Diversifier les sources d'énergie*
- *Améliorer et sécuriser l'accès des populations aux combustibles domestiques*
- *Renforcer l'électrification rurale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Mines**

- *Concevoir une législation minière suffisamment attractive et promouvoir une politique minière favorisant un développement durable*
- *Favoriser l'émergence d'activités minières artisanales et semi-industrielles*
- *Contribuer à diversifier les sources de revenus des populations*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Commerce**

- *Améliorer les SIM (Système d'Information sur les Marchés)*
- *Diversification des marchés*
- *Améliorer l'accessibilité des produits de consommation courante*
- *Participation accrue des opérateurs économiques nationaux à la commercialisation de la production locale*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Tourisme**

- *Sauvegarder et valoriser le potentiel touristique*
- *Encourager l'implication des nationaux*
- *Soutien aux expériences de loisirs et tourisms communautaires*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Culture**

- *Promotion d'entrepreneurs, acteurs et agents culturels*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **NTIC**

- *Accélérer le développement des télé-services*

## **Axe 1 : Création de richesse dans un cadre macroéconomique sain**

### **Mesures d'accompagnement**

- *Cadre macroéconomique*
- *Secteur Privé*
- *Appui aux PME*
- *Emploi*

## **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

### **EDUCATION**

- *Généraliser l'enseignement élémentaire*
- *Relever le taux d'accès à l'enseignement moyen et secondaire*
- *Améliorer l'accès et la durée de séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement*

## **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

### **EDUCATION**

- *Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents*
- *Promouvoir l'enseignement professionnel*
- *Éradiquer l'analphabétisme*

## **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

### **SANTE**

- *Améliorer la qualité et l'offre de services de santé*
- *Développer les services de santé à base communautaire*
- *Développer chez les populations les attitudes et comportements de prévention des maladies*
- *Améliorer la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA*

## **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

### **EAU POTABLE**

- *Promouvoir une gestion durable des ouvrages*
- *Accroître le taux d'accès à l'eau potable*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**TRANSPORT - MOBILITE**

- *Assurer une meilleure organisation*
- *Améliorer les transports urbains et ruraux*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT**

- *Valoriser les ressources forestières*
- *Sauvegarder l'environnement et lutter contre la désertification*
- *Sauvegarder la faune et la flore*
- *Sauvegarder l'environnement marin et côtier*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT**

- *Trouver un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins et la maintien de la biodiversité*
- *Améliorer le cadre de vie en milieu urbain et rural*
- *Renforcer les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**ASSAINISSEMENT**

- *Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta*
- *Améliorer l'accès à des systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères*
- *Changer positivement les attitudes et comportements des populations bénéficiaires*

**AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

**BONNE GOUVERNANCE**

- *Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques*
- *Lutter contre la corruption et moderniser l'administration*
- *Améliorer la gestion des finances publiques*
- *Réhabiliter la justice*

## **AXE 2 : Le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base**

### **DECENTRALISATION**

- *Approfondir la décentralisation*
- *Promotion d'une véritable administration locale*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Objectifs**

- *Réduire les facteurs de vulnérabilité et d'exclusion sociale*
- *Donner aux groupes ciblés les mêmes chances et potentiels que les autres pour bénéficier des opportunités de création de richesse et d'accès aux SSB*

### **Programmes Ad hoc pour les groupes ciblés**

- *Populations pauvres dont les capacités d'action sont affectées par le statut social , le genre, les handicaps physiques, les conjonctures (victimes des catastrophes et conflits.. :*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Groupes ciblés**

- *Enfants*
- *Femmes*
- *Handicapés*
- *Aînés*
- *Jeunes*
- *Personnes déplacées et réfugiées*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Suivi des groupes vulnérables**

- *Assurer un meilleur ciblage des zones pauvres et des groupes vulnérables*

## **AXE 3 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables**

### **Habitat des groupes vulnérables**

- *Assurer un meilleur accès aux parcelles viabilisées et à des logements adéquats*
- *Développer les programmes de réhabilitation foncière.*

## **AXE 4 : Une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution**

### ***Les principes directeur***

- ***La proximité***
- ***Le faire-faire***
- ***La transparence***
- ***La participation***
- ***La célérité***
- ***La complémentarité et la synergie***

## **AXE 4 : Une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution**

### ***Cadre institutionnel de mise en œuvre***

#### ***✚ Le niveau stratégique***

- **Conseil interministériel**
- **Comité national de pilotage**
- **Comité régional de pilotage**
- **Des organes de suivi, évaluation technique**

#### ***✚ Le niveau opérationnel***

- **Divers acteurs intervenant à la base**

## **AXE 4 : Une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution**

### **Dispositif de suivi**

#### ***✚ Objectifs***

- **Assurer le suivi participatif de la mise en œuvre**
- **Suivre des indicateurs d'impact et de niveau de satisfaction par rapport aux objectifs**

## Le financement

### Investissements additionnels

- De 107,5 milliards en 2003 à 142,6 milliards en 2005.
- La contribution de l'Etat de 12,7%, à 14,4%.

### Les charges de fonctionnement

- 9 milliards en 2003 à 11.5 milliards en 2005.

### Les ressources PPTe,

- Milieu rural 80 %. Périphéries urbaines 20%
- Secteurs prioritaires: éducation, santé, accès à l'eau, assainissement et agriculture.

## Liste des membres du collectif

N°	ORGANISATION	NOM ET PRENOM	TELEPHONE	EMAIL
1	Cellule Nationale Bonne gouvernance et lutte contre la pauvreté	Fassory DIAWARA	824 90 60	<a href="mailto:congad.raf95@sentoo.sn">congad.raf95@sentoo.sn</a>
2	CONGAD	Rama Hélène NIANG	824 44 13	<a href="mailto:congad@telecomplus.sn">congad@telecomplus.sn</a>
3	UNSAS Derklé Villa N° 12 derrière la Clinique Raby	Pape Birama DIALLO	Bur : 825 32 61 Fax : 824 80 13	<a href="mailto:UNSAS@metissacana.sn">UNSAS@metissacana.sn</a> <a href="mailto:uden@sentoo.sn">uden@sentoo.sn</a>
4	UNSAS Derklé Villa N° 12 derrière la Clinique Raby	Mamadou DIOP CASTRO	825 32 61 630 22 85	<a href="mailto:UNSAS@metissacana.sn">UNSAS@metissacana.sn</a> <a href="mailto:uden@sentoo.sn">uden@sentoo.sn</a>
5	Forum Civil Corniche ouest Immeuble MKR	Mohamadou MBODJ	842 40 44 849 28 00	<a href="mailto:douguidou@hotmail.com">douguidou@hotmail.com</a>
6	CSA Cité SOPRIM	Mamadou DOUMBOUYA	835 09 51 653 02 61	<a href="mailto:csasenegal@sentoo.sn">csasenegal@sentoo.sn</a>
7	ICOFA Rue Raffanel x Escarfait	Dieynaba NIANG	842 30 15 680 09 03	
8	RSJ Immeuble N'Diaga DIOP rd Point Colobane	Ramatoulaye NDIAYE	837 33 51 552 57 84	<a href="mailto:adefap@sentoo.sn">adefap@sentoo.sn</a> <a href="mailto:siigeen@sentoo.sn">siigeen@sentoo.sn</a>
9	Journal l'Aurore du Sud Gibraltar	Malamine FERNANDEZ	652 37 22	

			822 96 24	
10	AFEE Route de Ouakam Après Lycée Jean Mermoz	Ndeye Seynabou Fall WADE	820 75 69 687 00 17	<a href="mailto:afee@sentoo.sn">afee@sentoo.sn</a>
11	UNACOIS 9, rue WALMY	Médoune DIOP	821 60 48	<a href="mailto:Medounediop2001@yahoo.fr">Medounediop2001@yahoo.fr</a>
12	ANHMS 15, Route du Front de Terre BP17 465 Dakar	Ousmane Thiandella FALL	825 83 34	<a href="mailto:handimoteursen@yahoo.fr">handimoteursen@yahoo.fr</a> <a href="mailto:afvp@telecomplus.sn">afvp@telecomplus.sn</a>
13	ANHMS 15, Route du Front de Terre BP17 465 Dakar	Banda DIEYE	825 83 34 / 632 70 44	<a href="mailto:handimoteursen@yahoo.fr">handimoteursen@yahoo.fr</a> <a href="mailto:afvp@telecomplus.sn">afvp@telecomplus.sn</a>
N°	ORGANISATION	NOM ET PRENOM	TELEPHONE	EMAIL
14	ANHMS 15, Route du Front de Terre BP17 465 Dakar	Edouard DIEME	825 83 34	<a href="mailto:handimoteursen@yahoo.fr">handimoteursen@yahoo.fr</a> <a href="mailto:afvp@telecomplus.sn">afvp@telecomplus.sn</a>
15	CARITAS Av. Cheikh Anta Diop Km2	Jean Philippe DIOUF	822 37 60 533 16 62	<a href="mailto:Caritasdak.arc@sentoo.sn">Caritasdak.arc@sentoo.sn</a>
16	ANIOS Minaret de la Grande Mosquée	Elimane NDIAYE	822 56 48 / 662 49 11	
17	FAFS Sicap Ryland Villa Bacary 2 Sacré Cœur 3 (en face VDN)	Aïssatou Niang FALL	680 52 64 / 825 52 15	<a href="mailto:fafs@enda.sn">fafs@enda.sn</a>
18	CNP 7, rue Jean Mermoz /DKR	Aïda Sarré THIAM	821 58 03	<a href="mailto:cnp@sentoo.sn">cnp@sentoo.sn</a>
19	FDVV Dalifort km1, Rte de Cembérène Villa N° 573	Mamadou Cheikh AGNE	552 24 12 / 864 36 31	<a href="mailto:amcheikh@hotmail.com">amcheikh@hotmail.com</a>
20	CNTS Bourse du travail 7 av. Lamine GUEYE	Sekel GNING	821 83 81 / 827 50 46	<a href="mailto:CNTS@sentoo.sn">CNTS@sentoo.sn</a>

	BP : 937			
21	CNJS Inspection régionale du travail 4 <sup>ème</sup> étage	Mamadou NDIAYE	662 14 63 822 00 75 652 42 95	<a href="mailto:cnis@telecomplus.sn">cnis@telecomplus.sn</a> <a href="mailto:tass@nomade.fr">tass@nomade.fr</a>
22	BCSP / MDSSN Fann Hock	Awa Dianor KA	823 69 19	
23	MP / DP 8, Rue Docteur GUILLET Dakar	Arona DIA	635 06 15 823 88 91	<a href="mailto:diarona@hotmail.com">diarona@hotmail.com</a> <a href="mailto:diarona@yahoo.fr">diarona@yahoo.fr</a>
24	Cellule d'Appui aux Régions Av. Roume Immeuble ABM 3 <sup>e</sup> étage App.35	Coumba Pathé PAYE	641 09 12	<a href="mailto:cppaye@hotmail.com">cppaye@hotmail.com</a>
25	FENAGIE PECHE CNCR Quai de Pêche Hann	Ali Gueye NDIAYE	836 07 56	<a href="mailto:fena.cmr@sentoo.sn">fena.cmr@sentoo.sn</a>

N°	NOM ET PRENOM	ORGANISATION	TELEPHONE	EMAIL
26	Abdoulaye SAMBA	FENAGIE PECHE CNCR Quai de Pêche Hann	832 11 00	<a href="mailto:fena.cmr@sentoo.sn">fena.cmr@sentoo.sn</a>
27	Youssou CAMARA	APROSOR Yoff Quartier Tonghor, route de l'Aéroport	820 66 50	<a href="mailto:aprosorong@yahoo.fr">aprosorong@yahoo.fr</a>
28	Mansour FALL	World Vision Rue J x 7 Point E	638 33 98 865 17 17	<a href="mailto:Mansour_fall@wvi.org">Mansour_fall@wvi.org</a>
29	Safiétou MBODJ Abibatou NDIAYE	FAFS Sicap Ryland Villa Bacary 2 Sacré Cœur 3 (en face VDN)	827 22 54 827 22 54	<a href="mailto:fafsinternationale@yahoo.fr">fafsinternationale@yahoo.fr</a>
30	Moussa LO	ASEAPE Liberté 5 N° 5621 / B	656 95 24 824 50 77	<a href="mailto:codoumoussa@yahoo.fr">codoumoussa@yahoo.fr</a>

31	Evariste DJEKETE	Enda ECOPOP	Bur: 821 05 44 Cell: 652 92 85	<a href="mailto:ecopop@hotmail.com">ecopop@hotmail.com</a>
32	Alpha Omar DIALLO	CNTS	Bur : 821 83 81 821 77 55 Dom : 835 22 11	<a href="mailto:cnts@sentoo.sn">cnts@sentoo.sn</a>
33	Mamadou Abdoulaye MBENGUE	FAFRAD / Sénégal	Tel : 821 83 81 692 37 80 7, avenue Lamine Gueye BP: 937	<a href="mailto:cnts@sentoo.sn">cnts@sentoo.sn</a>